

COBAS IBA



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

Pôle Environnement et Gestion des Déchets

RAPPORT ANNUEL 2016

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



Rapport présenté par Monsieur Thierry Maisonnave, Vice-président de la COBAS, et adopté en conseil communautaire le 30/06/2017

Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

SOMMAIRE

SYNTHESE ET CHIFFRES-CLES	5
1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS	5
2. LES FAITS MARQUANTS EN 2016	6
a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers	6
b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers	6
c. Faits marquants en matière de réduction de déchets	6
d. Faits marquants de collecte des déchets ménagers	6
3. LA GESTION DES DECHETS EN 2016	7
4. LES MODES DE TRAITEMENTS EN 2016	8
5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2016	8
a. Fonctionnement	8
b. Investissement	8
DESCRIPTION DU SERVICE	9
1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS	9
2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE	9
3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL	10
a. Les ressources humaines	10
b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail	11
c. La formation	12
INDICATEURS TECHNIQUES	13
1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE	13
2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI	14
3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	15
a. La gestion du matériel roulant	15
b. La gestion des bacs	16
c. La collecte des déchets ménagers et assimilés	17
d. La collecte des autres déchets assimilés	20
4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	22
a. La valorisation matière	22
b. La valorisation biologique	23
c. La valorisation énergétique	24
d. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)	24
INDICATEURS FINANCIERS	26
1. LE FONCTIONNEMENT	27
a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement	27
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement	28
2. L'INVESTISSEMENT	31
a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement	31
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement	32
3. LES MARCHES ET PRESTATIONS	33
a. Les marchés conclus en 2016	33
b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets	34

ANNEXE 1 : ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI..... 35

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS.....	35
2. ANIMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	35
3. SENSIBILISATION AU COURS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES	36
4. AUTRES SENSIBILISATIONS.....	36

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT 37

1. LE CENTRE DE TRANSFERT	37
2. LE CENTRE DE VALORISATION.....	39
4. LE CENTRE DE TRI.....	41
5. LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX	42
a. ISDND à Lapouyade	42
b. ISDND à Aire sur l'Adour.....	42

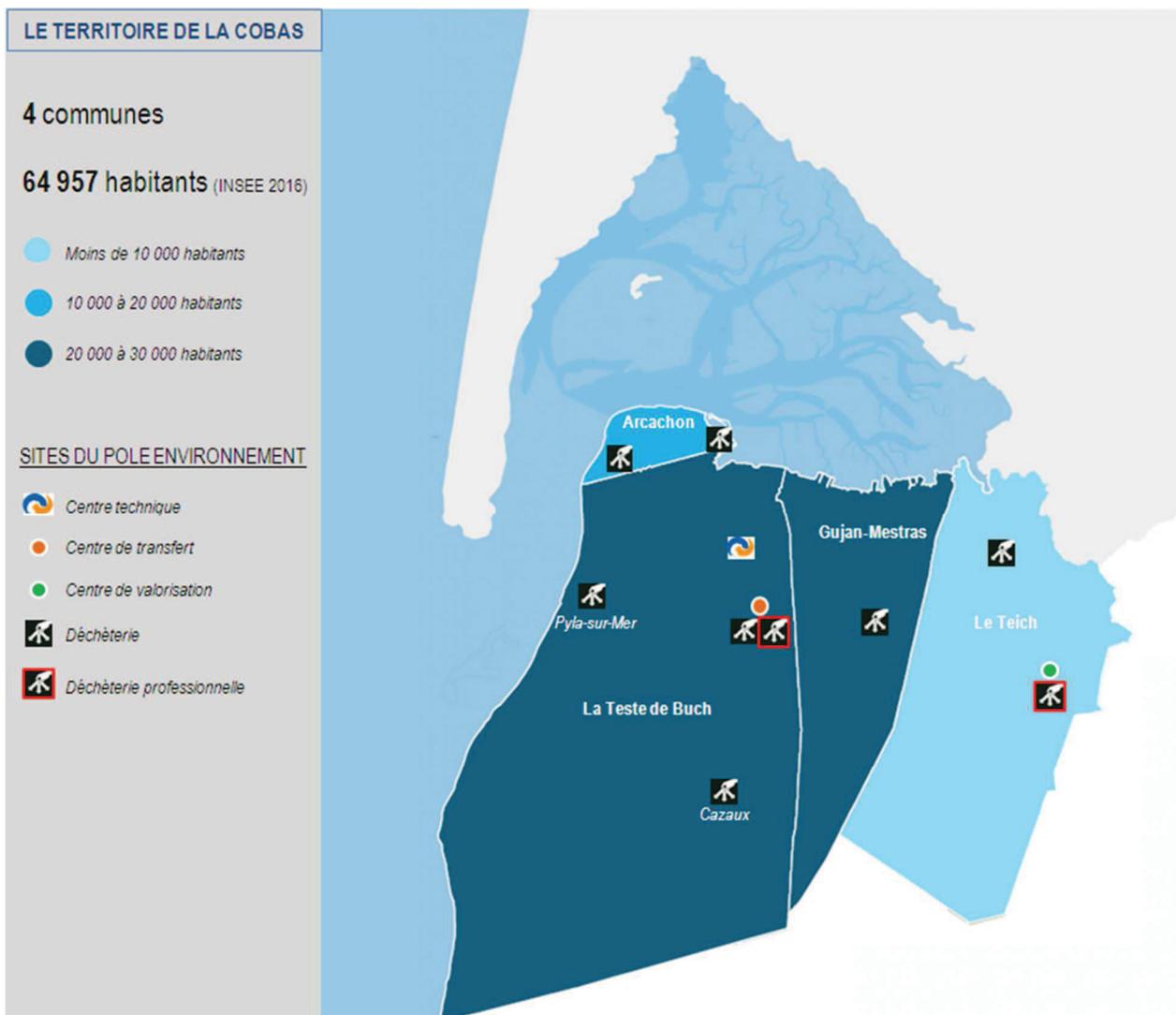
ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE 43

1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA).....	43
2. LA COLLECTE DES DECHETS DE JARDIN EN PORTE-A-PORTE.....	45
3. LA COLLECTE EN DECHETERIES	46
4. SYNTHESE SUR LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES (DMA)	48
5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS	49
6. SYNTHESE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2016.....	50

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS..... 51

SYNTHESE ET CHIFFRES-CLES

1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS



Population de référence : La COBAS compte, au plus fort de la fréquentation estivale, une population atteignant près de 250 000 habitants, contre environ 65 000 habitants en hiver. La population pondérée sur l'année est approximativement équivalente à la population DGF¹, soit **80 703 habitants en 2016**.

Les données de ce rapport sont calculées à partir de la population DGF.

¹ Population DGF = population totale + 1 habitant par résidence secondaire + 1 habitant par emplacement de caravane en aire d'accueil.

2. LES FAITS MARQUANTS EN 2016

a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers

Les services du Pôle Environnement ont été réorganisés en 2016 afin de renforcer l'encadrement intermédiaire.

Par ailleurs, le règlement de collecte destiné aux usagers du service public a été mis à jour afin d'intégrer les dernières évolutions du service et de la réglementation.

b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers

L'année 2016 a été marquée par le lancement des travaux de construction du nouveau Pôle technique du Pôle Environnement de la COBAS et la pose de la 1^{ère} pierre (le 8 décembre 2016).

Les travaux de rénovation et/ou mise aux normes des installations se sont poursuivis en 2016 avec notamment la pose de garde-corps réglementaires sur l'ensemble des déchèteries pour lutter contre le risque de chute.

c. Faits marquants en matière de réduction de déchets

L'année 2016 constitue la cinquième et dernière année du programme de prévention en partenariat avec l'ADEME.

La lutte contre le gaspillage alimentaire (avec la finalisation d'une étude menée auprès des établissements scolaires et des maisons de retraites) et le déploiement de la pratique du compostage individuel (487 composteurs distribués en 2016) et collectif (en pied d'immeubles, dans les campings, ...) constituent les temps forts de cette année.

Fin 2016, l'objectif de réduction des ordures ménagères fixé par l'ADEME (- 7% en 5 ans) a été atteint, récompensant l'implication des services du Pôle Environnement et des usagers de la COBAS.

d. Faits marquants de collecte des déchets ménagers

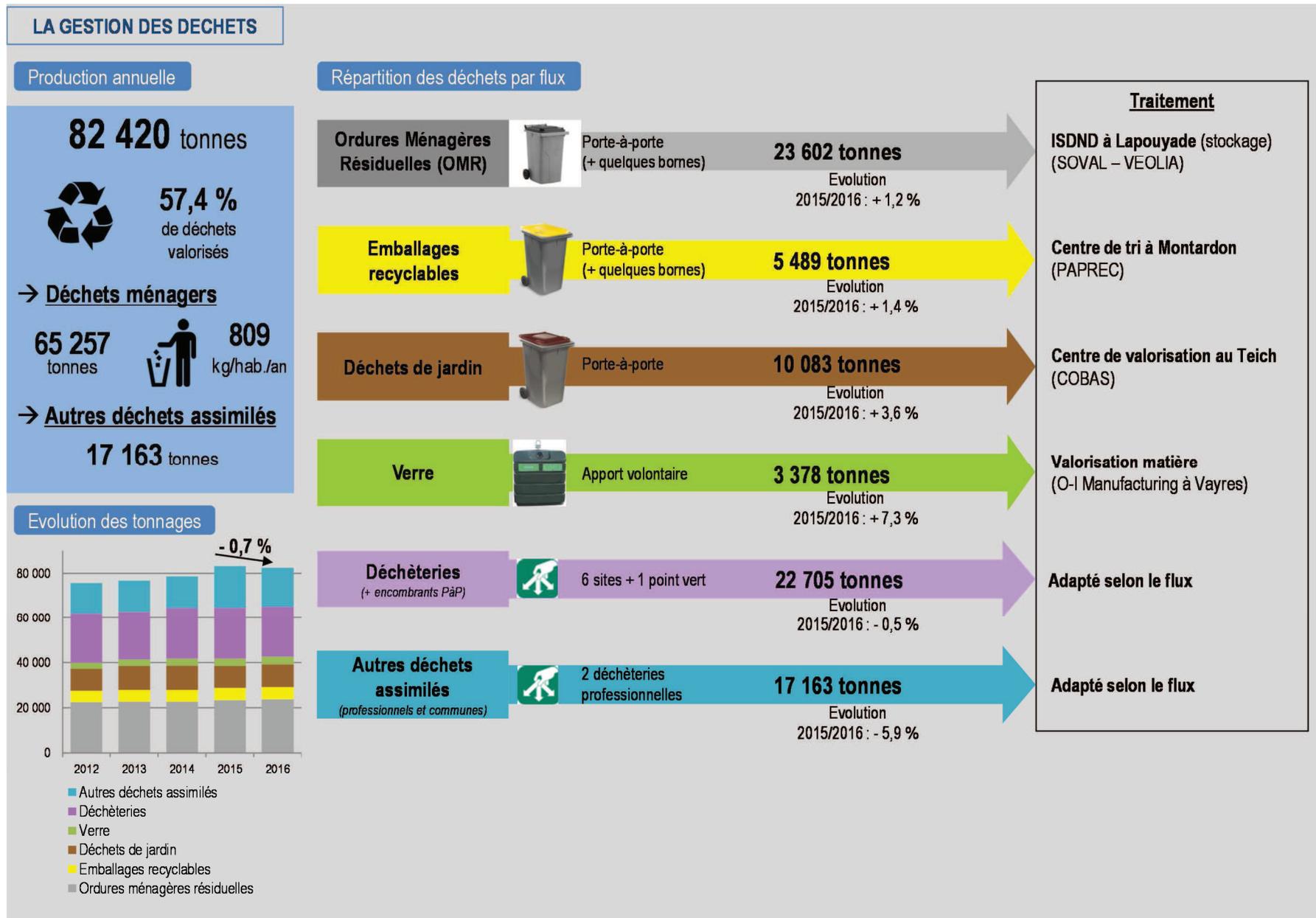
Le Pôle Environnement a continué en 2016 sa politique de renouvellement du parc de véhicules destinés à la collecte ou au transport des déchets, avec l'acquisition de 3 bennes à ordures ménagères (BOM) et d'1 polybenne.

Les usagers bénéficient depuis le 1^{er} avril 2016 d'un nouveau dispositif de collecte des objets volumineux en porte-à-porte (sur rendez-vous).

Le Pôle Environnement a étendu la collecte séparative des meubles à la déchèterie du Teich (REP Eco-mobilier). Cette collecte est désormais proposée dans 4 des 6 déchèteries du territoire.

Enfin, l'installation de conteneurs enterrés s'est poursuivie en 2016, avec la mise en place de 4 nouvelles bornes enterrées pour la collecte du verre, ce qui porte le parc actuel à 53 colonnes enterrées.

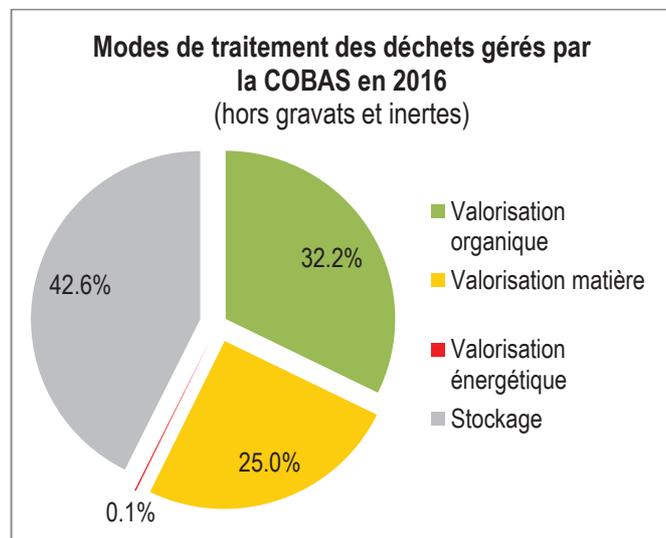
3. LA GESTION DES DECHETS EN 2016



4. LES MODES DE TRAITEMENTS EN 2016

Le taux de valorisation de la totalité des déchets pris en charge par la COBAS (hors gravats et inertes) est de 57,4 %.

Le stockage des déchets est le principal mode de traitement des déchets pris en charge par la COBAS (42,6 % des tonnages). La valorisation organique et la valorisation matière des déchets représentent respectivement 32,2 % et 25,0 % des tonnages.



La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe :

- un taux de valorisation matière des déchets non dangereux non inertes de 55% en masse à l'horizon 2020, et de 60% à l'horizon 2025.
- de réduire de 30% les quantités de déchets non dangereux non inertes à l'horizon 2020, par rapport aux quantités de 2010, et de 50% en 2025.

5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2016

a. Fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 14,23 M€, et est en forte baisse : - 4,3 % par rapport à l'année 2015.

Les recettes de fonctionnement (16,44 M€) ont diminué de 3,4 %, ce qui est principalement lié à la baisse des recettes provenant de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui représente 78 % des recettes de fonctionnement.

b. Investissement

Les dépenses d'investissement (2,76 M€) ont fortement augmenté en 2016, ce qui est principalement imputable au démarrage des travaux de construction du futur Pôle technique.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1,77 M€ en 2016.

DESCRIPTION DU SERVICE

1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS

La COBAS exerce sa mission de service public d'élimination des déchets dans le cadre législatif défini notamment par les articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

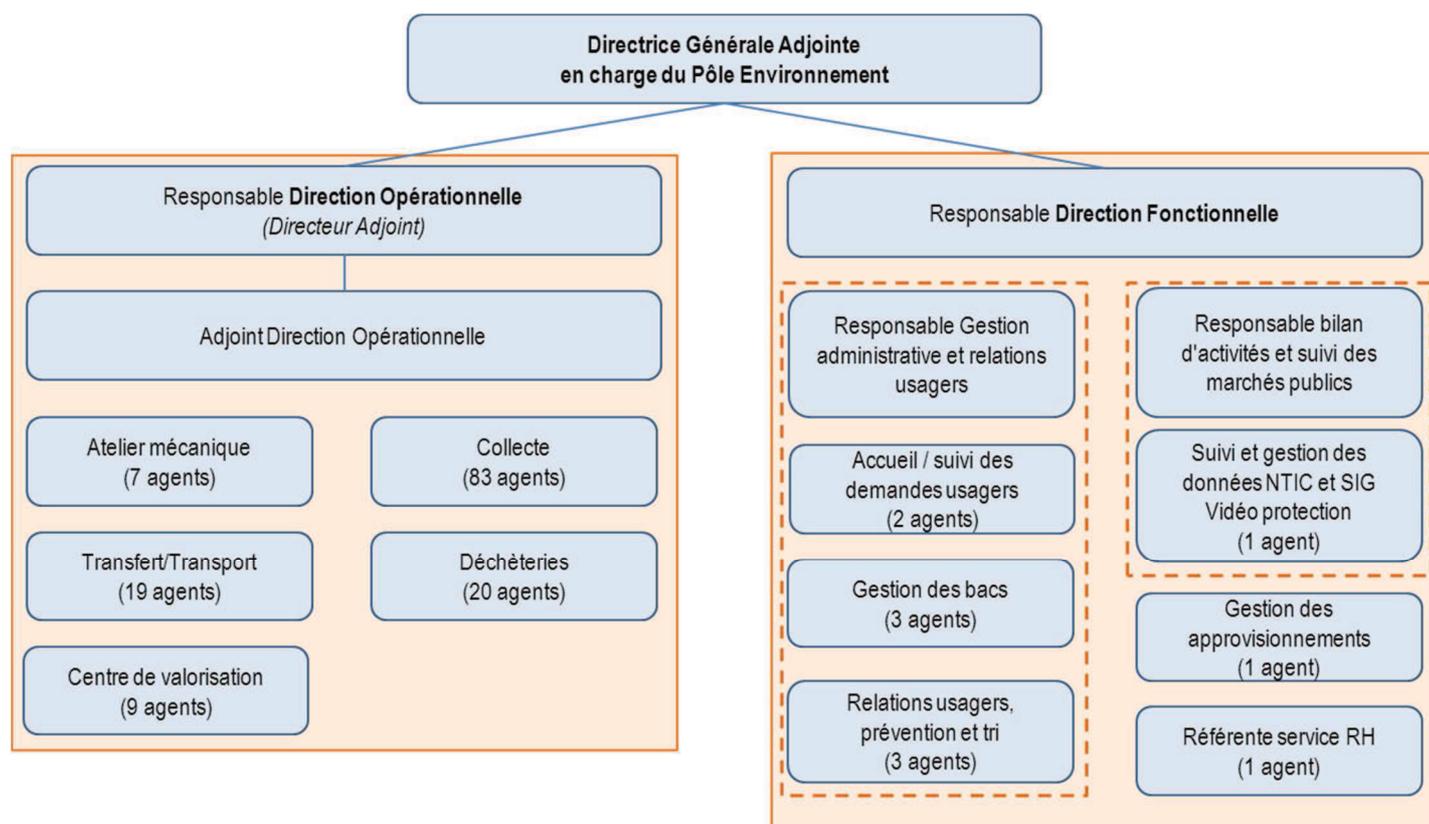
La COBAS dispose de la compétence globale de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'agglomération.

La pré-collecte (gestion des bacs et des colonnes aériennes ou enterrées), la collecte des déchets ménagers, les déchèteries et le centre de transfert sont gérés **en régie directe**.

Le transport est assuré selon le flux concerné **en régie directe ou par des prestataires privés**.

Le traitement est assuré selon le flux concerné **en régie directe** (centre de valorisation des déchets au Teich) **ou par des prestataires privés**, sous forme de marchés de prestations.

2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE



3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

a. Les ressources humaines

→ Effectifs du Pôle Environnement

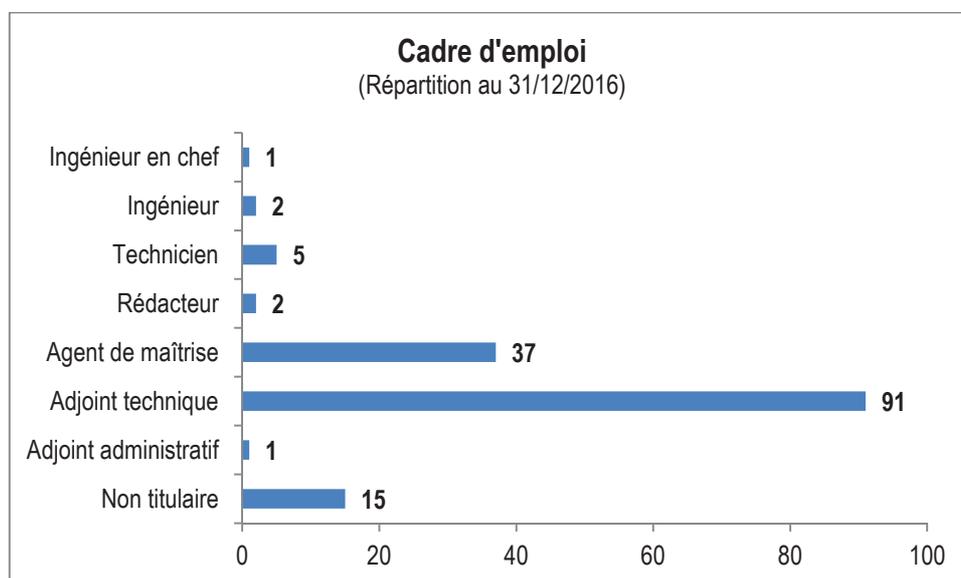
Au 31 décembre 2016, le Pôle Environnement comprends 154 agents, dont 139 agents titulaires.



149 hommes
Soit 97 % des effectifs



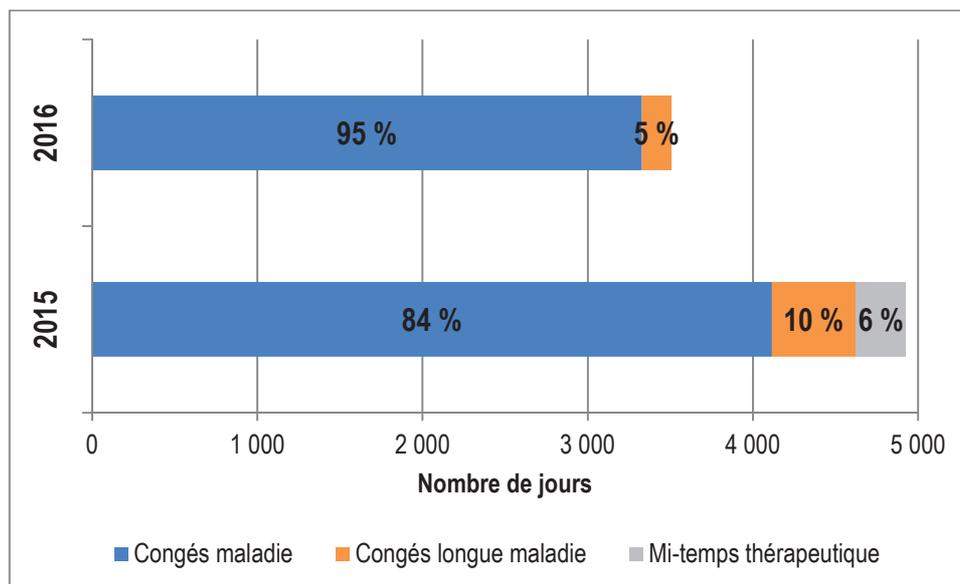
5 femmes
Soit 3 % des effectifs



→ Absentéisme

Le nombre total de jours d'absentéisme a significativement diminué entre 2015 et 2016 (- 29 %), correspondant à une forte baisse du nombre de congés « longue maladie » notamment.

Nombre de jours	2015	2016	Evolution
Congés maladie	4 116	3 328	-19%
Congés longue maladie	507	180	-64%
Mi-temps thérapeutique	304	0	-100%
Total	4 927	3 508	-29%



b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail

→ Actions menées en 2016

La direction du Pôle Environnement est engagée dans une démarche santé / sécurité qui vise à améliorer les conditions de travail des agents du Pôle.

En 2016, les priorités ont notamment portés sur :

- Mise à jour du livret d'accueil et de sécurité ;
- Mise à jour des protocoles de chargement (et plans de circulation) des sites de la COBAS ;
- Installation de garde-corps sur l'ensemble des déchèteries pour la sécurité des agents ;
- Poursuite de l'amélioration continue de la communication entre les agents et la hiérarchie avec une réunion semestrielle de tous les services du Pôle en présence du Directeur Général des Services, de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction du Pôle Environnement.

Outre ces actions répondant aux priorités identifiées chaque année, la Direction du Pôle Environnement mène au quotidien un travail de fond pour maîtriser les risques et améliorer les conditions de travail des agents, avec des actions telles que :

- Désignation de 3 nouveaux assistants de prévention au sein du Pôle Environnement, en charge d'accompagner le préventeur dans la réalisation de ses missions ;
- Renouvellement du parc de véhicules pour offrir le meilleur confort possible ;
- Renouvellement du marché de location/entretien des EPI ;

Concernant les EPI et les vêtements de travail en général, la dotation par agent a été revue à la hausse et chaque agent est complètement équipé (chaussures, haut, bas et gants) en tenant compte des différentes conditions météorologiques (pantalon/bermuda ; t-shirt/pull-over ; veste et pantalon de pluie, parka (+ veste amovible), ...).

A titre indicatif, la COBAS dépense en moyenne 675 €HT/an pour chaque agent du service « collecte » pour la fourniture et l'entretien des EPI et vêtements de travail.

→ Evolution des accidents de travail

Le nombre d'accidents de travail a significativement diminué entre 2015 et 2016 (- 20 %).

	2015	2016	Evolution
Nb d'accidents sans arrêt	13	2	-85%
Nb d'accidents avec arrêt	22	26	18%
Total	35	28	-20%

c. La formation

En 2016, 87 agents du Pôle Environnement ont suivi une formation, correspond à une durée globale de 134 jours de formation.

Le détail des formations suivies est présenté ci-après.

Intitulé de la formation	Nombre d'agents	Durée (jours)
BCD CARGO PAC II	4	10
Permis C et FIMO	2	6
CACES R 372M	4	7
CACES R 386	1	2
CACES R 389	4	8
CACES R 390	5	9,5
CACES R 457	2	2
Entretien professionnel	10	10
Excel	1	2
FCO	4	20
Formation « Sauveteurs Secouristes du Travail »	22	25
Formation « Prévention du risque incendie »	15	7,5
Formation intégration obligatoire CNFPT	4	23
Formation « Régie »	3	6
Habilitation électrique	1	2
Initiation aux finances locales	1	3
Test d'orientation et préparation aux concours	3	7
Utilisation des EPI	1	1
TOTAL	87	134

INDICATEURS TECHNIQUES

1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE

Flux	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Exutoire
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte , en bacs Quelques colonnes enterrées	Individuel : C1 (C2 du 14/07 au 31/08) Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : selon demandes	Stockage (ISDND à Lapouyade – SOVAL VEOLIA Propreté)
Déchets recyclables (hors verre)	Porte-à-porte , en bacs Quelques colonnes enterrées	Individuel : C1 Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : C2	Valorisation matière (Centre de tri à Montardon – PAPREC Sud-Ouest)
Déchets de jardin	Porte-à-porte , en bacs	Individuel uniquement : C1	Valorisation organique (Centre de valorisation au Teich - COBAS)
Verre	Apport volontaire , en colonnes aériennes ou enterrées.	Selon le taux de remplissage	Valorisation matière (Usine à Vayres – O-I Manufacturing)
Encombrants	Porte-à-porte , sur appel téléphonique. Dépôt des objets sur le trottoir.	Collecte sur rendez-vous	Stockage (ISDND à Aire sur l'Adour – TERRALIA Groupe PAPREC) Valorisation matière des DEEE (OCAD3E)
Déchets des déchèteries	6 déchèteries et 1 point vert pour les ménages 2 déchèteries professionnelles	Ouverture toute l'année selon les horaires définis dans le règlement de collecte	Exutoire selon flux

⁽¹⁾ Redevance spéciale, manifestations.

2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI

Chiffres clés 2016

Le service « relations usagers » en 2016, c'est :

Plus de **4 000** usagers sensibilisés en porte-à-porte

Plus de **250** interventions en résidences

Près de **1 800** élèves rencontrés (maternelles et primaires principalement)

Participation à plus d'une dizaine de manifestations locales.

Des ateliers et des stands lors de la **semaine européenne de réduction des déchets (SERD)** et lors de la **semaine européenne du développement durable (SEDD)**.

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des produits valorisés sur le territoire de la COBAS, le service « relations usagers » du Pôle Environnement développe des actions de sensibilisation et de communication de proximité.

Cibles	Actions
Tout public	Conférences de presse, campagnes de communication, émissions radio, manifestation locales, ...
Usagers	Réunion d'information dans les immeubles, information en porte-à-porte, ...
Scolaires	Animations dans les écoles, collèges et lycées et organisation de visites

Le détail des interventions du service « relations usagers » est présenté en annexe.

3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

a. La gestion du matériel roulant

La gestion du matériel roulant est assurée par l'atelier mécanique, qui se charge de l'entretien et des petites réparations. L'équipe de l'atelier mécanique comprend également un chaudronnier qui réalise des opérations de maintenance variées (caissons des déchèteries notamment).

Chiffres clés 2016



Parc de véhicules composé de :

21 bennes de collecte

4 mini-bennes

10 polybennes et 2 camions grue

21 VUL

26 VL



Plus de 400 000 km parcourus par les bennes de collecte
= 10 tours du monde

Plus de 300 000 km parcourus par les polybennes
= 7,5 tours du monde

Près de 1 300 interventions/réparations réalisées *(y compris chaudronnerie)*

b. La gestion des bacs

Le service « Gestion des bacs » du Pôle Environnement assure les opérations de maintenance et de livraison des bacs roulants (remplacement des bacs cassés ou volés, et ajout pour nouveaux foyers).

Chiffres clés 2016



Environ 116 000 bacs sur le territoire



4 168 interventions réalisées

Nombre stable par rapport à 2015

Livraisons : 73 % des interventions

Réparations : 27 % des interventions

4 071 bacs distribués

+ 4 % par rapport à 2015

Bacs OMR : 30 %

Bacs Déchets recyclables : 23 %

Bacs Déchets de jardin : 33 %

Bacs Redevance spéciale : 14 %

2 479 bacs sortis du parc

- 2 % par rapport à 2015

Bacs « hors service » : 61 %

Bacs volés : 9 %

Bacs « avalés » lors d'une collecte : 28 %

Par ailleurs, 4 nouveaux conteneurs enterrés ont été installés en 2016 pour la collecte du verre, ce qui porte le parc actuel à 53 conteneurs enterrés.

c. La collecte des déchets ménagers et assimilés

Chiffres clés 2016

65 257 tonnes soit **808,6 kg/hab.**
soit une hausse de 496 tonnes (+ 0,8 %)
soit une hausse de 2,9 kg/hab.

2015 : 64 761 tonnes, 805,7 kg/hab.

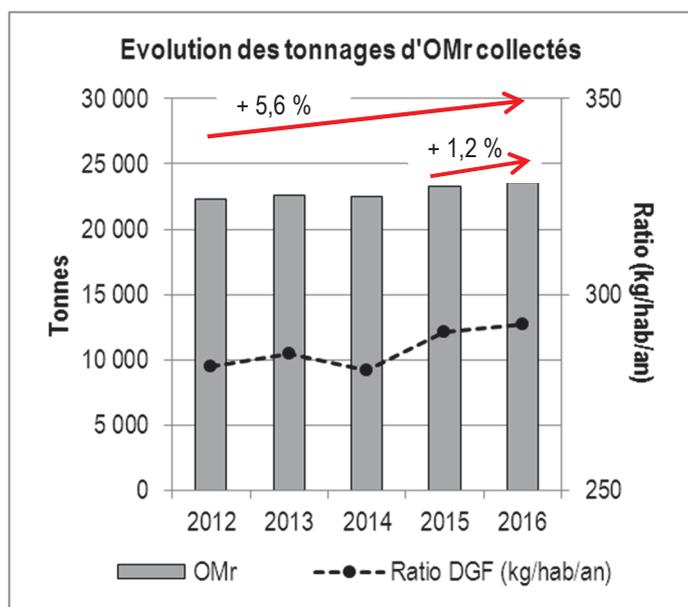
→ La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles

Chiffres clés 2016



23 602 tonnes soit **292,5 kg/hab.**
Moyenne nationale : 269 kg/hab.an

2015 : 290,3 kg/hab.

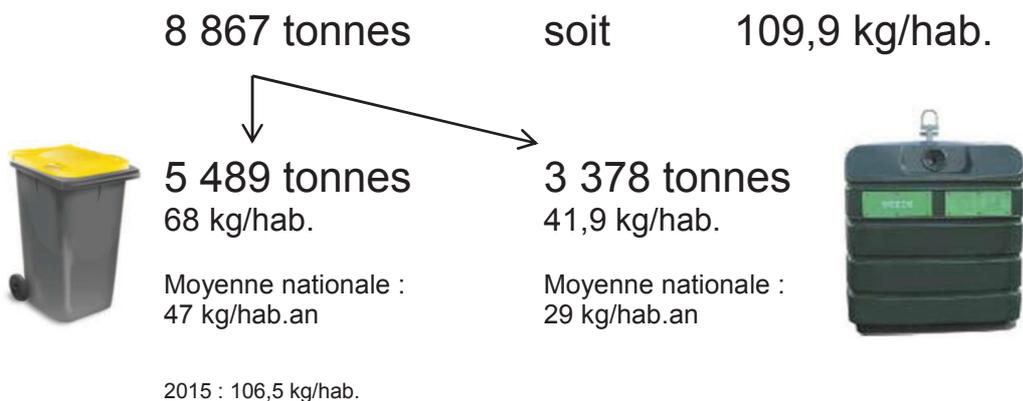


Malgré les actions de communication et la mise en œuvre du programme de prévention des déchets, la production d'ordures ménagères résiduelles a augmenté de 1,2 % entre 2015 et 2016.

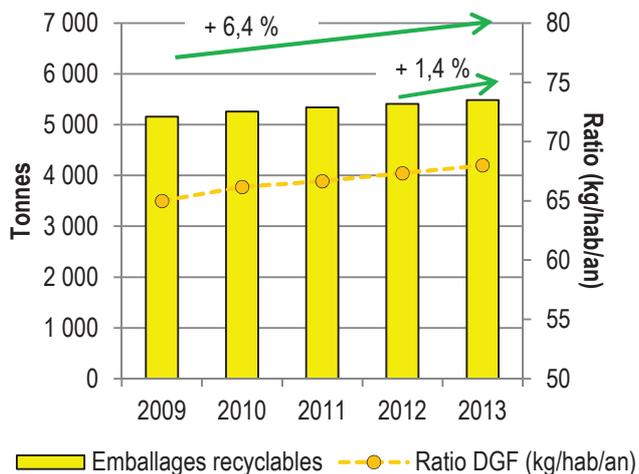
En 5 ans, la production des OMr a augmenté de 5,6 %, représentant une hausse de près de 11 kg/hab.

Cette hausse s'explique notamment par la croissance démographique positive du territoire et sa forte attractivité touristique. On observe en effet au cours de la saison estivale une augmentation de près de 50 % des tonnages d'OMr collectés.

Chiffres clés 2016



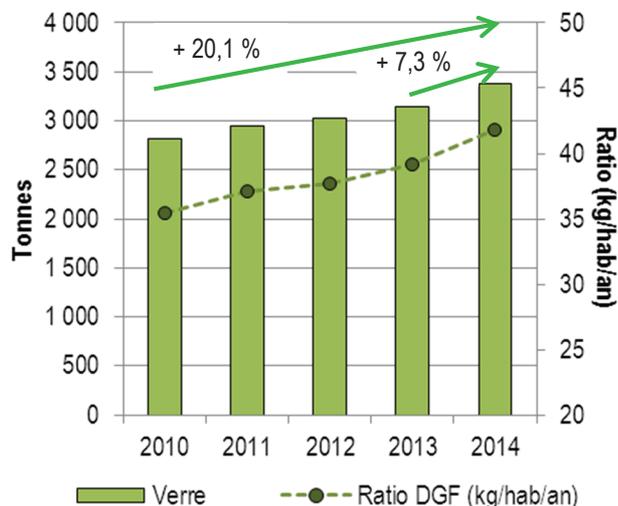
Evolution des tonnages d'emballages recyclables collectés



La collecte sélective des emballages recyclables a augmenté de 1,4 % entre 2015 et 2016.

En 5 ans, la collecte sélective des emballages recyclables a augmenté de 6,4 %, représentant une hausse de 3 kg/hab.

Evolution des tonnages de verre collectés



La collecte du verre est en très forte progression entre 2015 et 2016, avec une augmentation des tonnages de 7,3 %.

En 5 ans, le tonnage de verre collecté a augmenté de 20,1 %, représentant une hausse de plus de 6 kg/hab.

→ La collecte des déchets de jardin

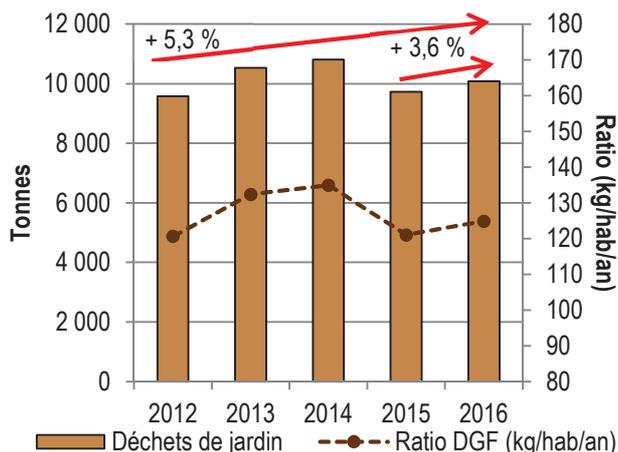
Chiffres clés 2016



10 083 tonnes soit 124,9 kg/hab.

2015 : 121,1 kg/hab.

Evolution des tonnages de déchets de jardin collectés en porte-à-porte



Le tonnage de déchets de jardin collectés, qui varie fortement en fonction des conditions météorologiques, a augmenté de 3,6 % entre 2015 et 2016.

En 5 ans, la production des déchets de jardin a augmenté de 5,3 %, représentant une hausse de plus de 4 kg/hab.

Le développement du compostage individuel ou collectif sur le territoire vise à limiter le tonnage de déchets de jardin collectés.

→ La collecte en déchèterie

Chiffres clés 2016

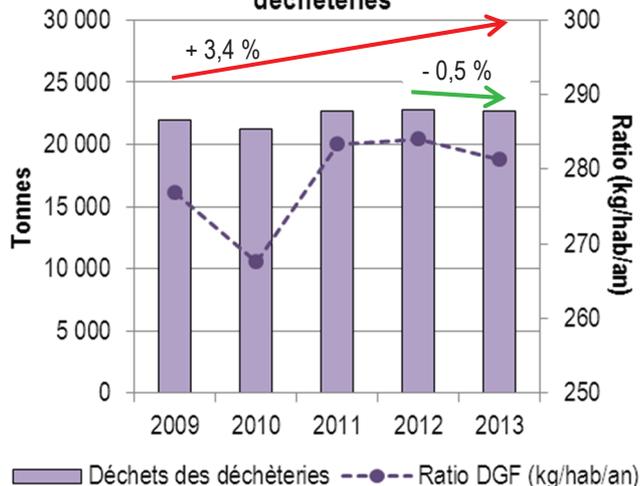


22 705 tonnes soit 281,3 kg/hab.

Moyenne nationale : 204 kg/hab.an

2015 : 284,0 kg/hab.

Evolution des tonnages des déchets des déchèteries



Contrairement à la tendance observée depuis plusieurs années, le tonnage des déchets collectés en déchèteries a baissé de 0,5 % entre 2015 et 2016.

La baisse observée s'explique notamment sur les apports :

- Des déchets verts (- 574 t)
- Des déchets non valorisables (- 474 t)

En 5 ans, la quantité des déchets collectés en déchèteries a augmenté de 3,4 %, représentant une hausse de 4,6 kg/hab.

→ [La collecte des encombrants sur rendez-vous](#)

Depuis le 1^{er} avril 2016, le dispositif de collecte des objets volumineux de la COBAS a été modifié.

Au lieu d'avoir un jour fixe de collecte par mois et par commune, la collecte est dorénavant réalisée à la demande, au fur et à mesure des inscriptions, sur rendez-vous, pris directement avec l'utilisateur.

La collecte est ainsi réalisée en journée les mardis et jeudis à l'aide d'un véhicule utilitaire de 20 m³ équipé d'un hayon.

D'une façon générale, sont acceptés dans le cadre de cette collecte les objets encombrants des ménages qui, par leur dimension ou leur poids, ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture légère et ne peuvent ainsi pas être amenés en déchèterie. Le volume maximum autorisé ne doit pas être supérieur à 2 m³ et les demandes ne doivent pas être la conséquence d'un déménagement, d'un vide grenier, d'un changement ou travaux dans un commerce, d'un dépôt professionnel.

Les déchets collectés sont déposés dans la déchèterie la plus proche et triés pour permettre leur valorisation.

Enfin, le Pôle Environnement a développé en 2016 un logiciel pour le suivi des demandes de collecte des encombrants (coordonnées des usagers, prise de rendez-vous, déchets déposés, ...).

d. La collecte des autres déchets assimilés

Chiffres clés 2016

17 163 tonnes
soit une baisse de 496 tonnes (- 5,9 %)

2015 : 18 243 tonnes

→ [La collecte en déchèteries professionnelles](#)

Chiffres clés 2016



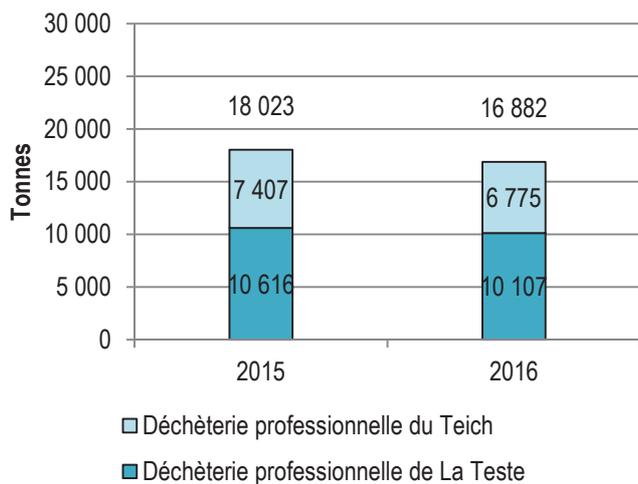
16 882 tonnes - 6,3 % par rapport à 2015

Déchèterie professionnelle de La Teste :
10 107 tonnes - 4,8 % par rapport à 2015

Déchèterie professionnelle du Teich :
6 775 tonnes - 8,5 % par rapport à 2015

2015 : 18 023 tonnes

Evolution des tonnages de déchets collectés en déchèteries professionnelles



Le tonnage des déchets collectés en déchèteries professionnelles a baissé de 8,5 % entre 2015 et 2016.

La baisse observée à la déchèterie de La Teste s'explique principalement sur les apports :

- De gravats (- 445 t)
- Des déchets verts (- 335 t)

La baisse observée à la déchèterie du Teich s'explique notamment sur les apports :

- De gravats (- 619 t)
- Des déchets non valorisables (- 81 t)

→ Les autres déchets assimilés divers

Chiffres clés 2016

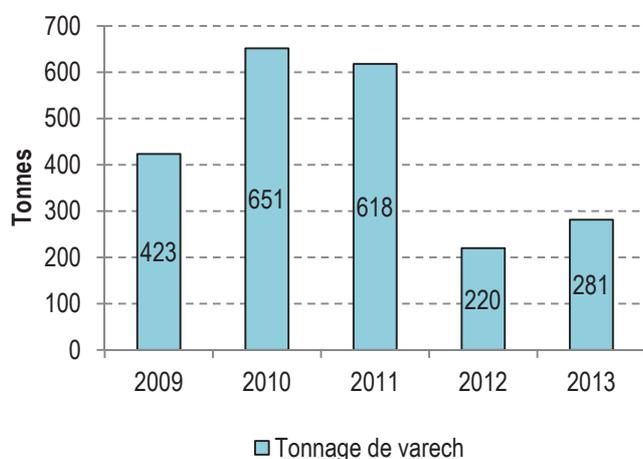
281 tonnes de déchets divers

2015 : 220 tonnes

Il s'agit des déchets divers générés par les communes du territoire et dont la gestion est prise en charge par la COBAS.

La collecte du varech :

Evolution des tonnages de varech pris en charge par la COBAS



Le tonnage de varech collecté par les services communaux est très variable d'une année sur l'autre, et a diminué de 28 % entre 2015 et 2016 (- 61 tonnes).

4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Chiffres clés 2016

73 224 tonnes de déchets traitées (hors déchets inertes)
Soit une augmentation de 723 tonnes (+ 1,0 %)

57,4 % des déchets envoyés vers une filière de valorisation

2015 : 72 501 tonnes traitées (hors déchets inertes) ; taux de valorisation : 56,4 %

a. La valorisation matière

La valorisation matière est un mode de traitement des déchets visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Chiffres clés 2016

18 281 tonnes
Soit une hausse de 1 506 tonnes (+ 9 % par rapport à 2015)

25,0 % des tonnages traités par la COBAS

2015 : 16 775 tonnes ; 23,1 % des tonnages.

→ Les produits issus des collectes sélectives

Flux	Traitement	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Variation 2015/2016
Emballages recyclables	Centre de tri à Montardon PAPREC Sud-Ouest	5 413	5 489	1,4 %
Verre	Site de valorisation à Vayres O I Manufacturing	3 149	3 378	7,2 %
TOTAL		8 562	8 867	3,6 %

→ Les produits issus des déchèteries

Flux	Traitement	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Variation 2015/2016
Bois (A + B)	EGGER Panneaux et Décors	2 657	2 735	2.9%
Ferraille	CAPY	806	928	15.1%
Cartons	PAPREC Sud-Ouest	552	639	15.8%
DEEE	OCAD3E	559	602	7.7%
DEA	Eco-mobilier	908	1 716	89.0%
Souches	VEOLIA	180	212	17.8%
Textiles	Le Relais / Ecoval	116	130	12.1%
Huiles minérales	SEVIA VEOLIA	21	33	57.1%
Huiles alimentaires	SUEZ Organique	4,3	5,2	20.9%
Batteries	CAPY	14	14	=

Piles	Corepile	3,9	3,6	- 7.7%
TOTAL		5 821	7 018	20,6 %

→ Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)

Flux	Traitement	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Variation 2015/2016
Bois (A + B)	EGGER Panneaux et Décors	1 819	1 742	- 4.2%
Ferraille	CAPY	54	85	57.4%
Cartons	PAPREC Sud-Ouest	101	144	42.6%
Souches	VEOLIA	416	424	1.9%
TOTAL		2 390	2 395	0,2 %

b. La valorisation biologique

La valorisation biologique est un mode de traitement des déchets visant à est un mode de traitement des déchets visant à transformer la fraction fermentescible des déchets en compost.

Chiffres clés 2016

23 650 tonnes
Soit une baisse de 405 tonnes

32,3 % des tonnages traités par la COBAS

2015 : 24 055 tonnes ; 33,2 % des tonnages.

→ Les produits issus des collectes en porte-à-porte

Flux	Traitement	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Variation 2015/2016
Déchets de jardin	COBAS - Centre de valorisation	9 732	10 083	3,6 %
TOTAL		9 732	10 083	3,6 %

→ Les produits issus des déchèteries

Flux	Traitement	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Variation 2015/2016
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	7 313	6 739	- 7,8 %
TOTAL		7 313	6 739	- 7,8 %

→ Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)

Flux	Traitement	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Variation 2015/2016
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	6 160	6 547	6,3 %
Varech	SVABA	281	220	- 21,7 %
TOTAL		7 594	6 959	- 8,4 %

c. La valorisation énergétique

La valorisation énergétique consiste à récupérer la chaleur émise lors du traitement des déchets (incinération principalement) et à valoriser celle-ci pour des applications directes ou pour produire de l'électricité.

Chiffres clés 2016

91 tonnes
Soit une hausse de 25 tonnes

0,1 % des tonnages traités par la COBAS

2015 : 66 tonnes ; 0,1 % des tonnages.

→ [Les produits issus des déchèteries](#)

Flux	Traitement	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Variation 2015/2016
DDS	EcoDDS	54	64	18,5 %
DDS (hors EcoDDS)	PENA Environnement	12	27	125 %
TOTAL		66	91	37,9 %

d. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

Chiffres clés 2016

31 202 tonnes
Soit une baisse de 402 tonnes

42,6 % des tonnages traités par la COBAS

2015 : 31 604 tonnes ; 43,6 % des tonnages.

→ [Les produits issus des collectes en porte-à-porte](#)

Flux	Traitement	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Variation 2015/2016
OMR	SOVAL VEOLIA (Lapouyade)	23 330	23 602	1,2 %
TOTAL		23 330	23 602	1,2 %

→ [Les produits issus des déchèteries](#)

Flux	Traitement	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Variation 2015/2016
Déchets non valorisables	PAPREC Sud-Ouest (Aire sur l'Adour)	4 119	3 327	- 19,2 %
TOTAL		4 119	3 327	- 19,2 %

→ Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)

Flux	Traitement	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Variation 2015/2016
Déchets non valorisables	PAPREC Sud-Ouest + SOVAL VEOLIA	4 155	4 273	2,8 %
TOTAL		4 155	4 273	2,8 %

INDICATEURS FINANCIERS

Chiffres clés 2016

Dépenses du service :	16,99 M€
Stable par rapport à 2015	
Recettes du service :	18,20 M€
Soit - 8,43 % par rapport à 2015	
Résultat de l'exercice 2016 :	+ 1,21 M€
Résultat 2015 : + 2,69 M€	

1. LE FONCTIONNEMENT

Chiffres clés 2016

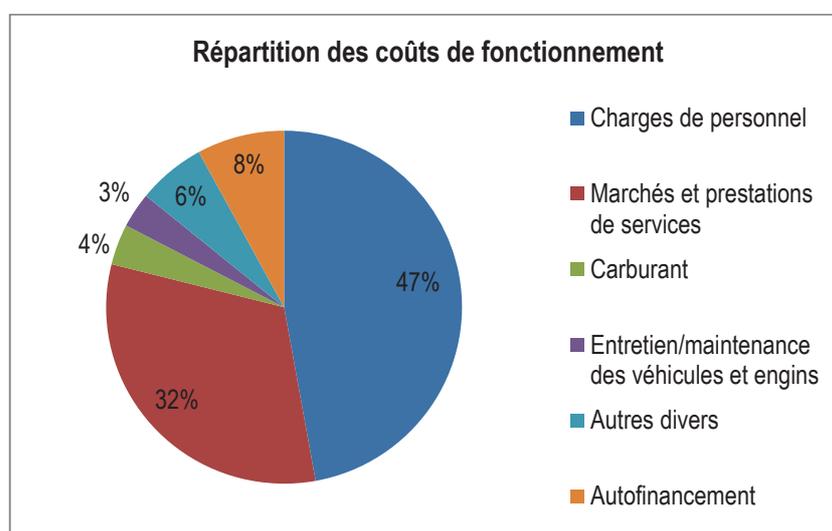
Dépenses de fonctionnement : 14,23 M€
Soit - 4,3 % par rapport à 2015

Recettes de fonctionnement : 16,44 M€
Soit - 3,4 % par rapport à 2015

Résultat 2016 en fonctionnement : + 2,21 M€
Résultat 2015 : + 2,00 M€

a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2015	2016	Variation 2015/2016
Charges de personnel	6,38 M€	6,71 M€	+ 4,9 %
Marchés et prestations de services (hors atelier mécanique)	4,54 M€	4,52 M€	- 0,4 %
Carburant	0,45 M€	0,53 M€	+ 17 %
Entretien/maintenance des véhicules et engins	0,42 M€	0,46 M€	+ 9,5 %
Assurances	1,12 M€	0,26 M€	- 26 %
Loyer du centre de valorisation		0,13 M€	
Petits équipements et vêtements de travail		0,13 M€	
Eau et électricité		0,09 M€	
Maintenance des sites		0,06 M€	
Autres divers		0,16 M€	
Remboursement d'intérêts d'emprunts	0,07 M€	0,05 M€	-29 %
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	1,89 M€	1,13 M€	- 40 %
TOTAL	14,87 M€	14,23 M€	- 4,3 %



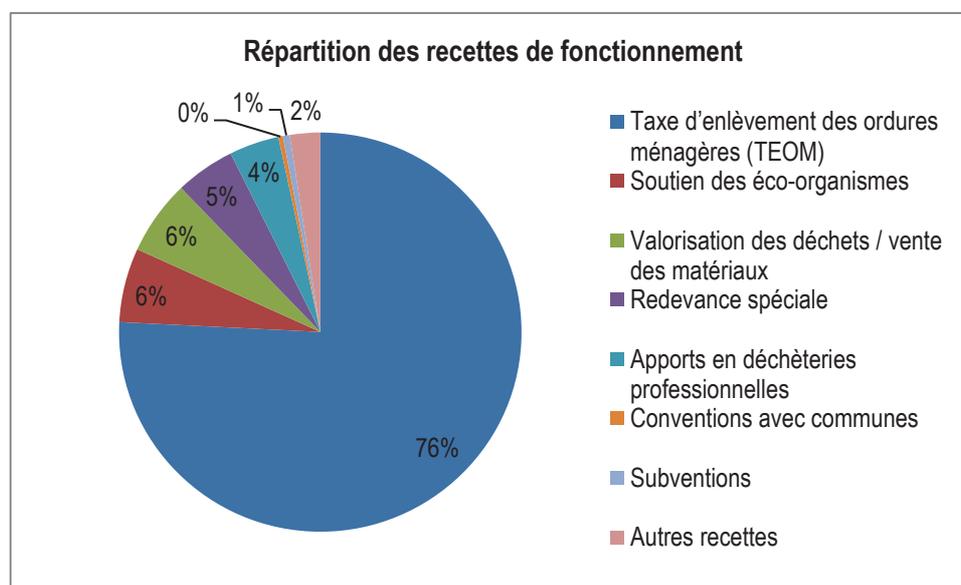
Commentaires :

- La baisse des dépenses de fonctionnement (- 0,64 M€ entre 2015 et 2016) est principalement due à la baisse de l'autofinancement, qui permet néanmoins de maintenir des investissements importants.
- La reprise en régie du centre de valorisation au Teich explique en partie la hausse des charges de personnel, des dépenses en carburant et du coût d'entretien/maintenance des véhicules et engins, et se traduit aussi par une légère baisse du coût des marchés et prestations de services.

b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2015	2016	Variation 2015/2016
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	13,38 M€	12,46 M€	- 6,9 %
Soutien des éco-organismes	1,05 M€	0,99 M€ (*)	- 5,7 %
Valorisation des déchets / vente des matériaux	0,77 M€	0,99 M€	+ 29 %
Redevance spéciale	0,70 M€	0,79 M€	+ 13 %
Apports en déchèteries professionnelles	0,57 M€	0,66 M€	+ 16 %
Conventions avec communes	0,08 M€	0,06 M€	- 29 %
Subventions	0,09 M€	0,09 M€	=
Autres recettes	0,37 M€	0,40 M€	+ 8 %
TOTAL	17,01 M€	16,44 M€	- 3,4 %

(*) Montant estimatif dans l'attente du liquidatif 2016 d'Eco-Emballages.

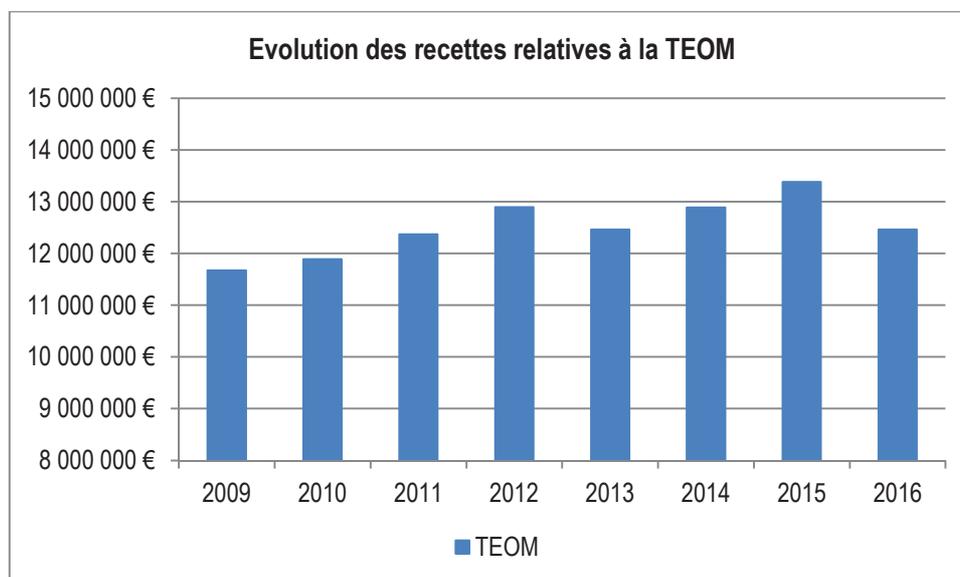


Commentaires :

- Le service est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui représente 76 % des recettes de fonctionnement.
- La baisse des recettes de fonctionnement (- 0,57 M€ entre 2015 et 2016) est principalement due à la diminution d'un point de fiscalité.
- La reprise en régie du centre de valorisation se traduit par une forte augmentation des recettes de valorisation des déchets et des apports en déchèteries professionnelles.
- Le montant des recettes permet de dégager un bénéfice de 2,21 M€ sur la section « fonctionnement ».

→ La TEOM

En 2016, la TEOM représente 12,46 M€HT. Les recettes relatives à la TEOM sont en baisse de 6,9 % entre 2015 et 2016.



→ La redevance spéciale et les conventions exceptionnelles pour la gestion des déchets non ménagers

Fin 2016, 1 728 professionnels ont contractualisé avec la COBAS pour la gestion de leurs déchets d'activité (assimilés aux ordures ménagères).

Le service est financé par la TEOM et complétée par la redevance spéciale pour les plus gros producteurs.

Le montant de la **redevance spéciale** à percevoir en 2016 s'élève à 792 002 €, soit une augmentation de 13 % entre 2014 et 2015, qui s'explique notamment par la fiabilisation des systèmes d'identification et l'augmentation du nombre d'assujettis à la RS.

	Montant 2015	Montant 2016	Variation 2015/2016
Redevance spéciale	702 215 €	792 002 €	+ 13 %

→ Les recettes issues des apports en déchèteries professionnelles

En 2016, le montant des recettes issues des apports en **déchèteries professionnelles** s'élèvent à 661 089 € (contre 573 733 € en 2015), soit une hausse de 15 % entre 2015 et 2016.

Par ailleurs, les conventions signées avec les **communes** pour l'élimination des déchets municipaux représentent une recette de 60 231 € en 2016 (contre 84 421 € en 2015), soit une baisse de 29 % entre 2015 et 2016.

→ Les aides perçues

En 2016, le montant des soutiens des éco-organismes s'élèvent à 1,29 M€. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces soutiens.

Eco-organisme	Montant 2015	Montant 2016	Variation 2015/2016
Eco-Emballages (Barème E + SDD)	850 724 €	799 751 € (*)	- 6 %
Eco-mobilier	74 246 €	63 367 €	- 15 %
EcoDDS	4 459 €	5 954 €	+ 34 %
Ecofolio	78 458 €	75 877 €	- 3 %
OCAD3E	43 390 €	46 396 €	+ 7 %
TOTAL	1 051 277 €	991 345 €	- 5,7 %

(*) Montant estimatif dans l'attente du liquidatif 2016

→ Les subventions perçues

En 2016, le montant des subventions obtenues par la COBAS s'élèvent à 0,94 M€. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces subventions.

Organisme	Motif de la subvention	Montant 2016
ADEME	Programme de prévention	94 000 €
TOTAL		94 000 €

→ Les recettes liés à la re »vente des matériaux après tri

En 2016, le montant des recettes issues de la vente des matériaux valorisés s'élèvent à 0,99 M€. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces recettes.

Flux	Montant 2015	Montant 2016	Variation 2015/2016
Emballages recyclables	513 095 €	603 757 €	18 %
Verre	92 474 €	99 680 €	8%
Ferraille	129 426 €	30 693 €	- 76 %
Bois A	4 863 €	8 561 €	+ 76 %
Bois B	28 163 €	79 153 €	+ 181 %
Bacs réformés	928 €	698 €	- 25 %
Batteries	5 636 €	5 005 €	- 11 %
Compost	nd	161 493 €	nd
TOTAL		990 271 €	7%

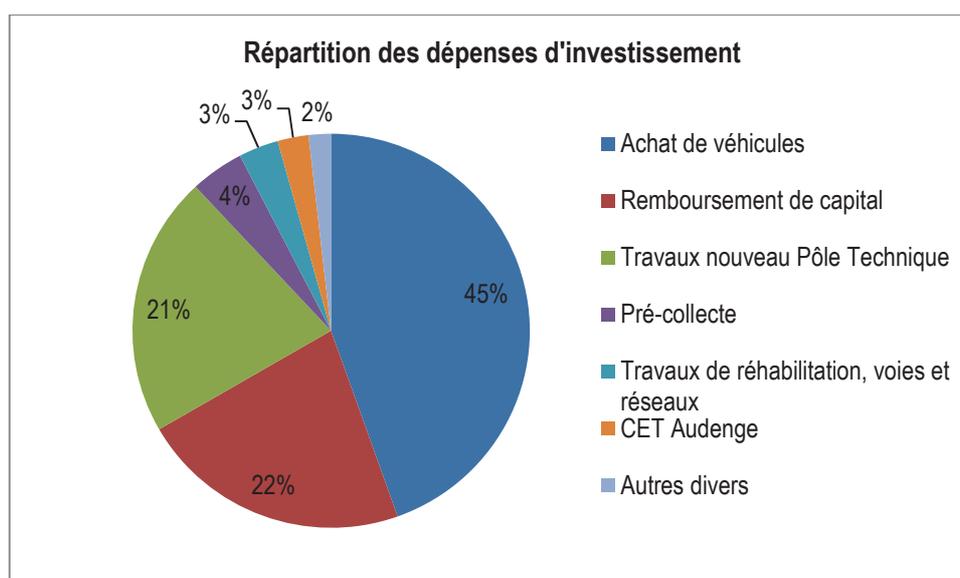
2. L'INVESTISSEMENT

Chiffres clés 2016

Dépenses d'investissement :	2,76 M€
Soit + 29,6 % par rapport à 2015	
Recettes d'investissement :	1,77 M€
Soit - 38,5 % par rapport à 2015	
Résultat 2016 en investissement :	- 0,99 M€
Résultat 2015 : - 0,35 M€	

a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	2015	2016	Variation 2015/2016
Achat de véhicules	0,48 M€	1,23 M€	156 %
Remboursement de capital	0,68 M€	0,61 M€	- 10 %
Travaux nouveau Pôle Technique	0,15 M€	0,59 M€	293 %
Pré-collecte (caissons, bacs et colonnes enterrées)	0,23 M€	0,12 M€	- 48 %
Travaux de réhabilitation, voies et réseaux	0,22 M€	0,09 M€	- 59 %
CET Audenge	0,07 M€	0,07 M€	=
Autres divers (ex : matériel informatique, logiciels, mobilier, ...)	0,30 M€	0,05 M€	- 83 %
TOTAL	2,13 M€	2,76 M€	+30 %

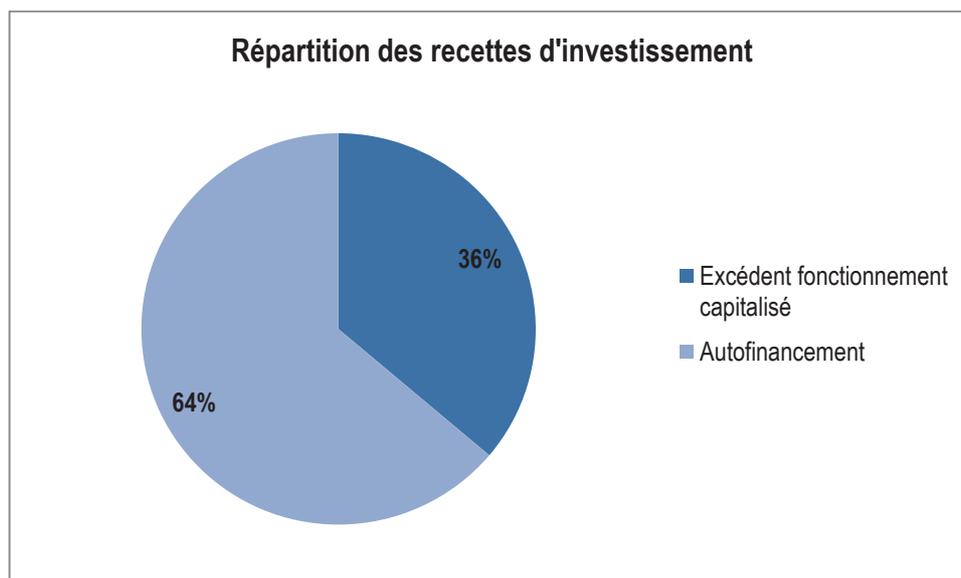


Commentaires :

- Les investissements du service ont sensiblement augmenté en 2016 (+ 30 % par rapport à 2015) avec l'acquisition de plusieurs véhicules de collecte et le démarrage des travaux du nouveau Pôle Technique.

b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement

Recettes d'investissement	2015	2016	Variation 2015/2016
Excédent fonctionnement capitalisé	0,92 M€	0,64 M€	- 31 %
FCTVA	0,07 M€	-	- 100 %
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	1,89 M€	1,13 M€	- 40 %
TOTAL	2,88 M€	1,77 M€	- 39 %



Commentaires :

- Une baisse globale des recettes d'investissement est observée avec une baisse du montant de l'excédent provenant de l'exercice 2015 et de l'autofinancement.
- L'absence de recettes liées à la FCTVA traduit le passage du budget en 100 % hors taxe.
- La baisse des recettes fait apparaître un déficit de 0,99 M€ sur la section « investissement ».

3. LES MARCHES ET PRESTATIONS

a. Les marchés conclus en 2016

→ Marchés de travaux :

De 209 000 €HT à 5 225 000 €HT		
Objet du marché	Date	Titulaire
Construction du centre technique du Pôle environnement de la COBAS		
- Lot 1. VRD – aménagements extérieurs	29.08.2016	EIFFAGE ROUTE
- Lot 2. Fondations – gros œuvre	29.08.2016	RONCAROLO
- Lot 3. Charpente – ossature bois – façade et vétures bois	29.08.2016	LAMECOL
- Lot 4. Charpente métallique	29.08.2016	DL AQUITAINE
- Lot 5. Bardage – couverture – étanchéité zinguerie	29.08.2016	PLEBAC
- Lot 6. Menuiseries extérieures	29.08.2016	DMS
- Lot 7. Serrurerie – métallerie	29.08.2016	DL AQUITAINE
- Lot 8. Plâtrerie – isolation – plafond	29.08.2016	MAINVIELLE
- Lot 9. Menuiseries intérieures – signalétique	29.08.2016	JUSTE
- Lot 10. Carrelage - faïence	29.08.2016	PLAMURSOL
- Lot 11. Peinture	29.08.2016	LTB AQUITAINE
- Lot 12. Electricité CFO – CFA	29.08.2016	GENSON
- Lot 13. Chauffage – ventilation – plomberies sanitaires	29.08.2016	BOBION JOANIN
- Lot 14. Ascenseur	29.08.2016	KONE
- Lot 15. Station-service	29.08.2016	CASTRES
- Lot 16. Equipement garage	29.08.2016	CEMIR
- Lot 17. Pont roulant	29.08.2016	A.D.C.
- Lot 18. Portes sectionnelles	29.08.2016	HORMANN

→ Marchés de prestations de service :

De 20 000 €HT à 89 999 €HT		
Objet du marché	Date	Titulaire
Prélèvements et analyses d'eaux souterraines des installations classées gérées par la COBAS	08.09.2016	AUREA

De 90 000 €HT à 208 999 €HT		
Objet du marché	Date	Titulaire
Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques des ménages hors filière Eco-DDS	21.06.2016	PENA ENVIRONNEMENT
Prestation de tri-criblage et traitement des déchets d'échouage des plages du territoire de la COBAS	20.12.2016	SVABA

Plus de 209 000 €HT		
Objet du marché	Date	Titulaire
Transport et traitement des déchets non valorisables issus des déchèteries des particuliers et de la déchèterie professionnelle du centre de valorisation du Teich	23.12.2016	PAPREC SUD OUEST

→ Marchés de fournitures

De 20 000 €HT à 89 999 €HT		
Objet du marché	Date	Titulaire
Achat table de crible du crible de marque LUBO SYSTEM	20.01.2016	MEDIBAT

De 90 000 €HT à 208 999 €HT		
Objet du marché	Date	Titulaire
Fourniture de bennes amovibles pour la collecte et le transport des déchets ménagers et assimilés	23.12.2016	CMMI

Plus de 209 000 €HT		
Objet du marché	Date	Titulaire
Fourniture et entretien des pneumatiques des parcs de véhicules de la COBAS et des communes d'Arcachon, La Teste de Buch et Gujan-Mestras	29.04.2016	COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU
Location longue durée et entretien de chargeuses pneumatiques	21.11.2016	TERRE NET

→ Marchés de prestations intellectuelles

De 20 000 €HT à 89 999 €HT		
Objet du marché	Date	Titulaire
Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'aménagement et de gestion des eaux pluviales du centre de valorisation des déchets	16.06.2016	PRIMA GROUPE

b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets

Le tableau ci-dessous synthétise le montant annuel des prestations confiées à des entreprises sous contrat.

Prestataire	Intitulé	Montant €HT
SOVAL – VEOLIA Propreté	Traitement des déchets ménagers et assimilés	Sup. à 2 M€
PAPREC Sud-Ouest	Transport, tri et conditionnement des emballages	Sup. 1 M€
PAPREC Sud-Ouest	Transport et traitement des déchets non valorisables	De 100 k€ à 500 k€
SVABA	Traitement du varech	Inf. à 100 k€
PENA Environnement	Transport et traitement des DDS (hors Eco-DDS)	Inf. à 100 k€
Fabrimaco	Concassage des déchets inertes	Inf. à 100 k€
SEVIA VEOLIA	Valorisation des huiles minérales	Inf. à 100 k€
Les Pierres de Frontenac	Traitement de l'amiante	Inf. à 100 k€

Le montant global de ces prestations s'élève à 4 041 171 €HT en 2016.

ANNEXE 1 : ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS

Les ambassadeurs du tri vont à la rencontre des usagers tout au long de l'année pour les informer et les sensibiliser aux consignes de tri. En cas d'absence des usagers lors du passage des ambassadeurs, des dépliants sont déposés dans les boîtes aux lettres.

Commune	Nombre d'usagers rencontrés (habitat individuel)	Nombre de dépliants déposés dans les boîtes aux lettres	Nombre de résidences
Arcachon	746	877	92
La Teste de Buch	1 585	1 587	78
Gujan-Mestras	1 239	777	67
Le Teich	664	609	32
TOTAL	4 234	3 850	269

2. ANIMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les ambassadeurs du tri présentent un programme de sensibilisation s'adressant à toutes les classes (de la maternelle au lycée) avec une animation proposée dans chaque classe sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets.

Commune	Nom de l'établissement	Animation en classe	
		Nombre de classes sensibilisées	Nombre d'enfants rencontrés
Arcachon	Ecole primaire et maternelle des Abatilles	5	114
	Ecole primaire Paul Bert	3	75
La Teste de Buch	Bassin Formation COBAS	4	48
	Ecole maternelle La Farandole	4	111
	AFEC COBAS	4	44
	Ecole primaire Lafon	12	313
	Ecole primaire Gambetta	10	238
	Ecole maternelle Victor Hugo	7	139
	Ecole primaire des Miquelots	5	122
	Ecole maternelle la Farandole	4	111
Gujan-Mestras	Ecole primaire Sainte Marie	7	212
	Ecole maternelle Paul Pouget	3	75
	Ecole maternelle Jules Ferry	5	137
TOTAL		73	1 739

3. SENSIBILISATION AU COURS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Les ambassadeurs du tri organisent ou participent aux manifestations publiques du territoire afin d'informer les participants sur les consignes de tri et sur les actions en faveur de la prévention des déchets.

Année 2016	Manifestation
Mars	<ul style="list-style-type: none">• Nettoyage des Ports
Avril	<ul style="list-style-type: none">• Plages propres à La Teste de Buch
	<ul style="list-style-type: none">• Pyla en Fleurs
Mai/Juin	<ul style="list-style-type: none">• Accueils des nouveaux arrivants à Gujan-Mestras et à la Teste de Buch• Nettoyage des forêts• Inauguration de la recyclerie des Eco-Liés
Novembre	<ul style="list-style-type: none">• Cross du Sud-Ouest à Gujan-Mestras• Journée Verte• Réunion d'information Maison de quartier de l'Aiguillon• Réunion d'information Association de Gujan-Mestras

4. AUTRES SENSIBILISATIONS

Les ambassadeurs forment également tout type d'utilisateurs sollicitant une information plus détaillée sur les consignes de tri. Ces formations sont destinées aux professionnels, aux organisateurs d'événements, aux saisonniers...

Année 2016	Formation
Février	<ul style="list-style-type: none">• Formation des bénévoles pour les 3 heures de VVT d'Arcachon
Mars	<ul style="list-style-type: none">• Formation des bénévoles pour un tournoi de Foot international à Arcachon
	<ul style="list-style-type: none">• Formation des bénévoles pour le championnat de Cross à Gujan-Mestras
Juillet	<ul style="list-style-type: none">• Formation des bénévoles pour les Fêtes du foot de Cazaux-Lac (La Teste de Buch)
	<ul style="list-style-type: none">• Formation des bénévoles pour les Fêtes du Port à La Teste de Buch
	<ul style="list-style-type: none">• Formation au tri des jeunes élus de Gujan-Mestras
Août	<ul style="list-style-type: none">• Formation des bénévoles pour les Fêtes du lac de la Madeleine à Gujan-Mestras
	<ul style="list-style-type: none">• Formation des bénévoles pour les Fêtes du rugby à Cazaux-Lac (La Teste de Buch)

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT

1. LE CENTRE DE TRANSFERT



Les déchets collectés par les services de la COBAS transitent majoritairement par le centre de transfert de la COBAS, avant leur acheminement vers les installations de traitement.

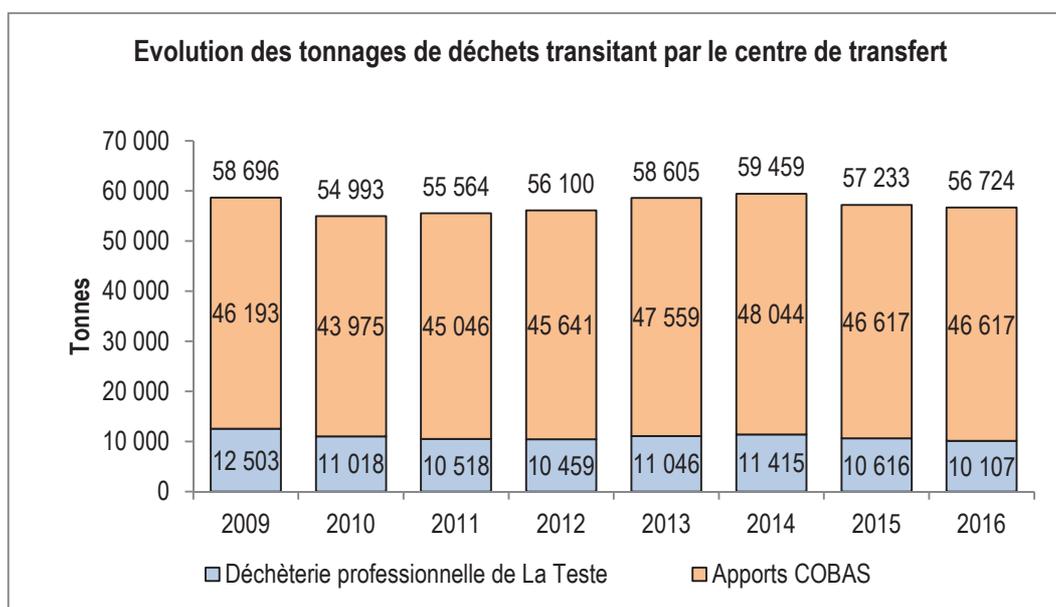
Cette installation permet de créer une rupture de charge afin de regrouper et d'optimiser le transport routier des déchets.

Au sein de ce centre de transfert se trouve une déchèterie professionnelle, qui accueille les déchets des professionnels (entreprises, communes adhérentes, associations ou établissements publics).

- **Fiche descriptive du centre de transfert :**

Adresse	Avenue de l'aérodrome, La Teste de Buch
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	9
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 18h30 Fermeture les week-ends et jours fériés
Tonnage entrant en 2016	56 724 tonnes

- **Evolution des tonnages transitant par le centre de transfert :**



- **Détail des tonnages transitant par le centre de transfert en 2016 :**

Flux	Apport COBAS	Déchèterie professionnelle	Total	Variation 2015/2016
OMr	23 602		23 602	1%
Emballages recyclables	5 285		5 285	1%
Déchets de jardins PàP	9 131		9 131	-3%
Déchets verts	4 539	3 746	8 285	4%
Gravats		2 908	2 908	-13%
Déchets non valorisables (DNV)	2 785	2 480	5 265	-20%
Bois A (Brut)		109	109	-6%
Bois B (Divers)		599	599	
Ferraille	928	79	1 007	14%
Souches	212	74	286	=
Amiante	36		36	=
Cartons	99	111	209	-68%
TOTAL	46 617	10 107	56 724	-2%

- **Détail des tonnages de la déchèterie professionnelle en 2016 :**

Flux	Professionnels	Communes	Total	Variation 2015/2016
DNV	1 498	982	2 480	9%
Déchets verts	2 552	1 194	3 746	-8%
Gravats	2 908		2 908	-13%
Bois A (Brut)	109		109	10%
Bois B (Divers)	599		599	-8%
Ferraille	79		79	68%
Souches	74		74	=
Cartons	111		111	11%
TOTAL	7 930	2 177	10 107	-5%

2. LE CENTRE DE VALORISATION



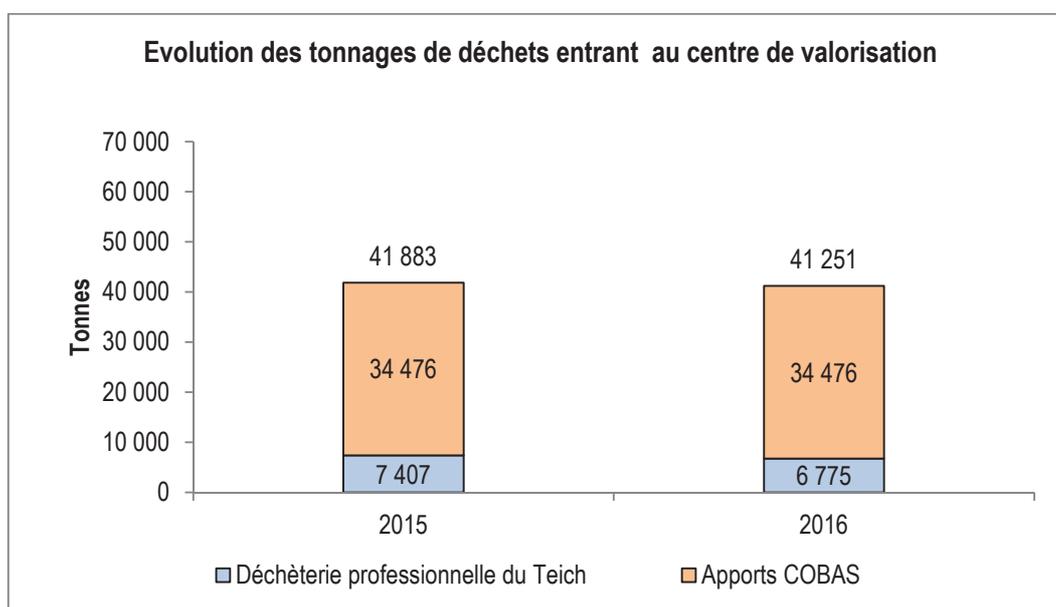
Le centre de valorisation du Teich est un centre de valorisation et de traitement de déchets non dangereux. Il est constitué de 4 domaines d'activités :

- Une **plateforme de compostage** des déchets verts et des biodéchets (27 400 m²) ;
- Une **plateforme de valorisation du bois** (5 500 m²) : 3 catégories de bois sont traitées sur cette zone, le bois de classe A (palettes, bois non traité), le bois de classe B (bois peints, vernis, ...) et les souches ;
- Une **déchèterie professionnelle** destinée à la collecte des déchets industriels banals (ferrailles, déchets de démolition, ...).
- Une **installation de stockage** de déchets inertes d'une superficie de 56 000 m².

- **Fiche descriptive du centre de valorisation :**

Adresse	Lieu-dit Graulin, Le Teich
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	SITA Sud-Ouest jusqu'au 25/08/2015, puis COBAS
Nombre d'agents	8
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 17h00 Samedi de 9h00 à 12h00
Tonnage entrant en 2016	41 676 tonnes

- **Evolution des tonnages entrant au centre de valorisation :**



- **Détail des tonnages entrant au centre de valorisation en 2016 :**

Flux	Apport COBAS	Déchèterie professionnelle	Total 2016	Variation 2015/2016
DNV	553	1 793	2 346	29%
Déchets verts	2 261	2 755	5 016	-8%
Déchets de jardins PàP	952		952	181%
Déchets verts broyés	17 911	46	17 957	-7%
Gravats	8 491	756	9 247	-12%
Gravats souillés		2	2	-99%
Bois B (Divers)	3 257	989	4 246	-13%
Bois A (Brut)	141	45	186	-15%
Ferraille		6	6	-13%
Souches	11	350	362	-39%
Souches broyés	429		429	nd
Cartons	470	33	503	nd
TOTAL	34 476	6 775	41 251	-5%

- **Détail des tonnages de la déchèterie professionnelle en 2016 :**

Flux	Professionnels	Communes	Total	Variation 2015/2016
DNV	1 626	167	1 793	-4%
Déchets verts	860	1 895	2 755	3%
Déchets verts broyés	16	30	46	31%
Gravats en mélange	549	146	695	-47%
Gravats valorisable	61		61	nd
Gravats souillés	2		2	-89%
Bois B (Divers)	902	87	989	-4%
Bois A (Brut)	41	4	45	30%
Ferraille	6		6	-15%
Souches	272.00	78	350	-16%
Cartons	29	4	33	3212%
TOTAL	4 364	2 411	6 775	-9%

4. LE CENTRE DE TRI

Le centre de tri de Montardon accueille la totalité des tonnages d’emballages recyclables, ainsi que les cartons et papiers collectés en déchèteries.



- **Fiche descriptive du centre de tri :**

Adresse	Montardon 64811 Pau
Maître d’ouvrage	PAPREC Sud-Ouest Atlantique
Exploitant	PAPREC Sud-Ouest Atlantique
Capacité	16 120 t/an
Caractéristiques techniques	1 crible vibrant ; 1 overband ; 1 presse à balles ; 2 modules de tri optique.
Tonnage COBAS trié en 2016	6 233 tonnes
Tonnage et traitement des refus	963 tonnes, valorisés en CSR (combustibles solides de récupération)

- **Organisation de la filière des déchets recyclables :**

Flux collectés	Produits après tri	Tonnage valorisé après tri en 2016	Repreneurs
Déchets recyclables	Journaux / Magazines	1 907	
	Gros de magasin	733	
	EMR (Carton)	1 606	
	ELA (Briques alimentaires)	76	
	Acier	144	
	Aluminium	26	
	PET clair et foncé	409	
	PEHD	131	
Verre	<i>Non trié</i>	3 378	

5. LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX

a. **ISDND à Lapouyade**

La totalité des déchets non valorisables collectés en porte-à-porte et au centre de transfert (déchèterie professionnelle de la Teste) est éliminée à l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) à Lapouyade.



- **Fiche descriptive de l'installation de stockage :**

Adresse	Les Fontennes, 33620 Lapouyade
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA Propreté
Exploitant	SOVAL VEOLIA Propreté
Capacité	430 000 t/an
Date limite d'autorisation	Septembre 2035
Caractéristiques techniques	Mode bioréacteur avec traitement des lixiviats
Tonnage COBAS traité en 2016	26 082 tonnes

b. **ISDND à Aire sur l'Adour**

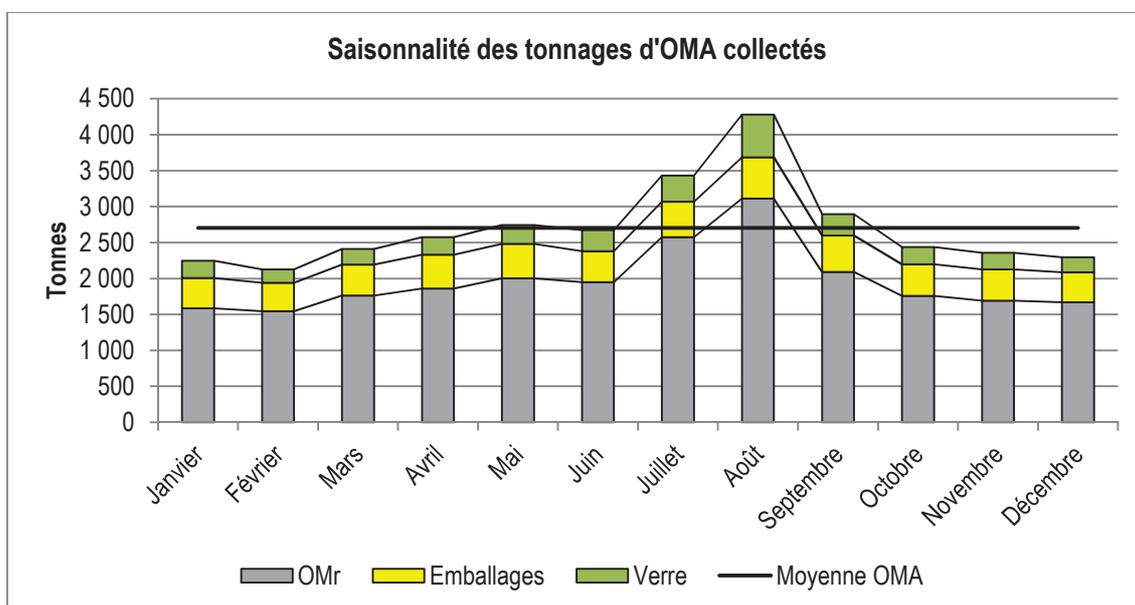
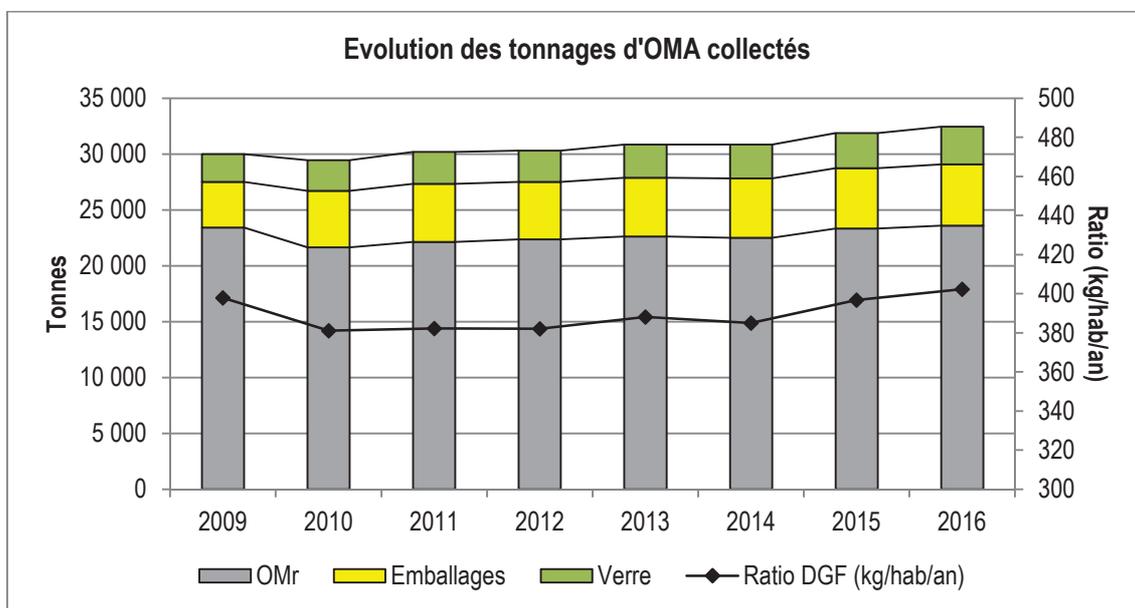
La totalité des déchets non valorisables (DNV) collectés en déchèteries est éliminée à l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de TERRALIA, à Aire sur l'Adour.

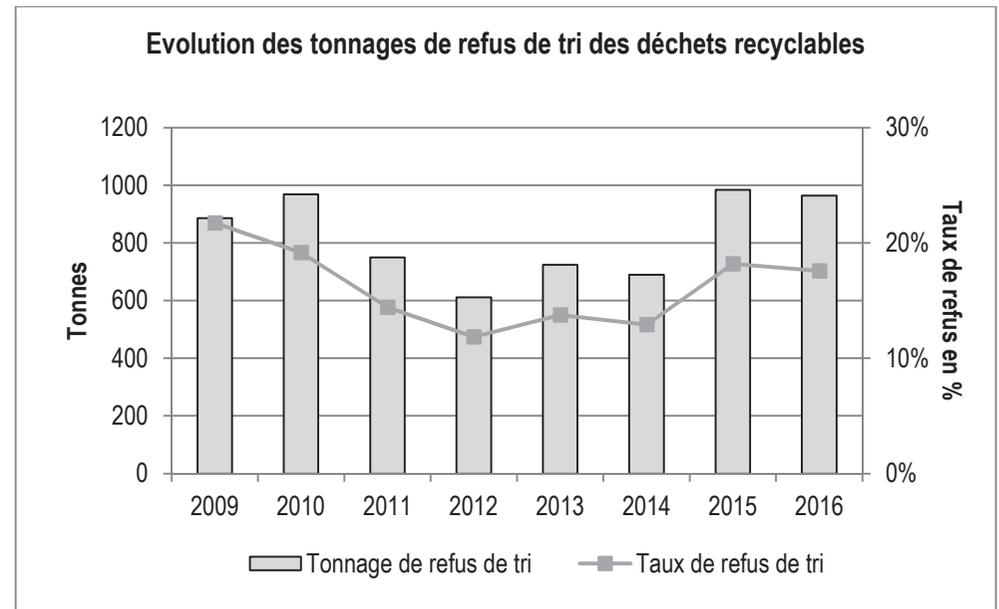
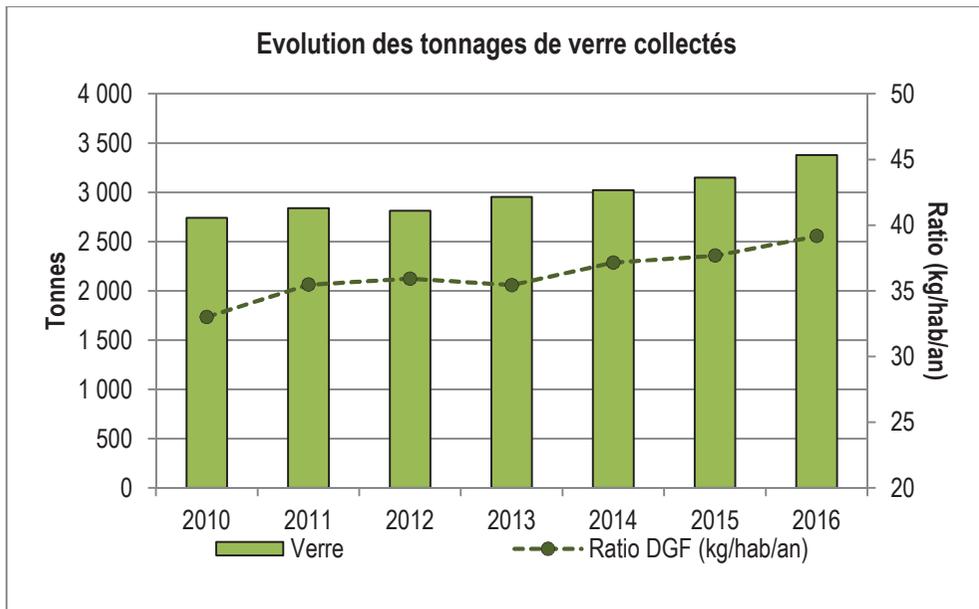
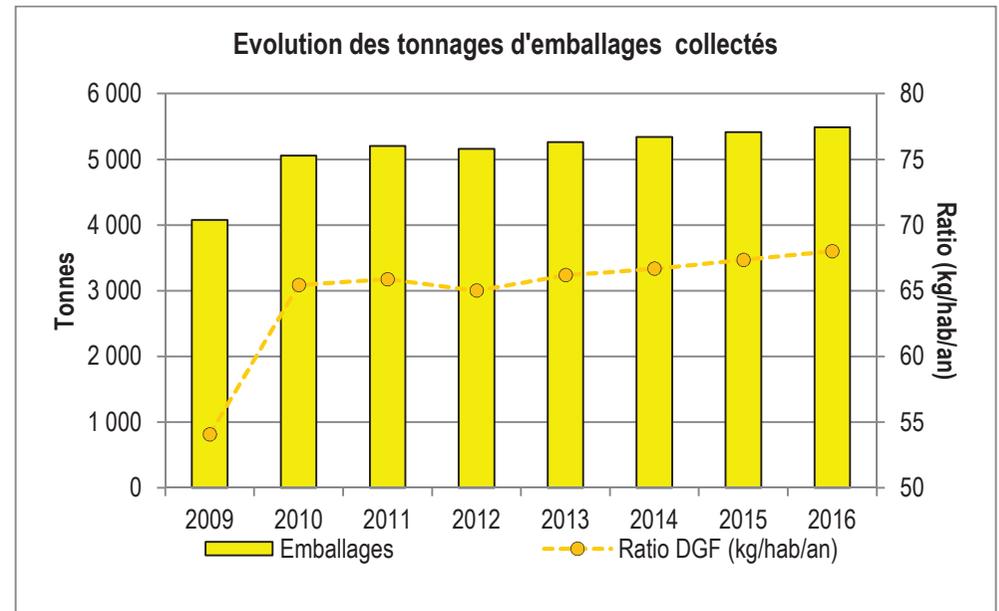
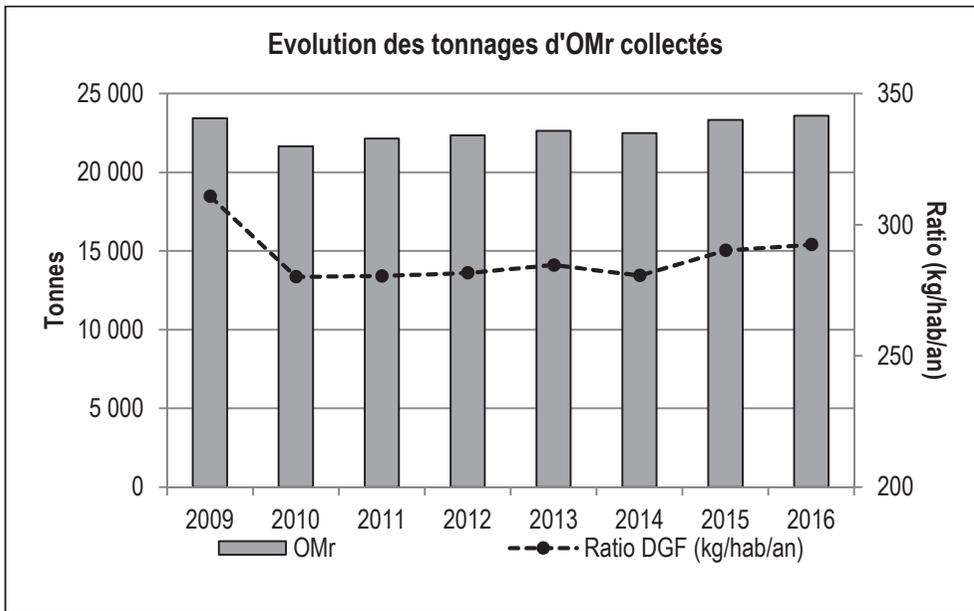
- **Fiche descriptive de l'installation de stockage :**

Adresse	1328 Chemin Le Rouzet, 40800 Aire-sur-l'Adour
Maître d'ouvrage	TERRALIA (Groupe PAPREC)
Exploitant	TERRALIA (Groupe PAPREC)
Capacité	62 000 t/an
Date limite d'autorisation	Décembre 2032
Caractéristiques techniques	Mode bioréacteur avec traitement des lixiviats
Tonnage COBAS traité en 2016	5 129 tonnes

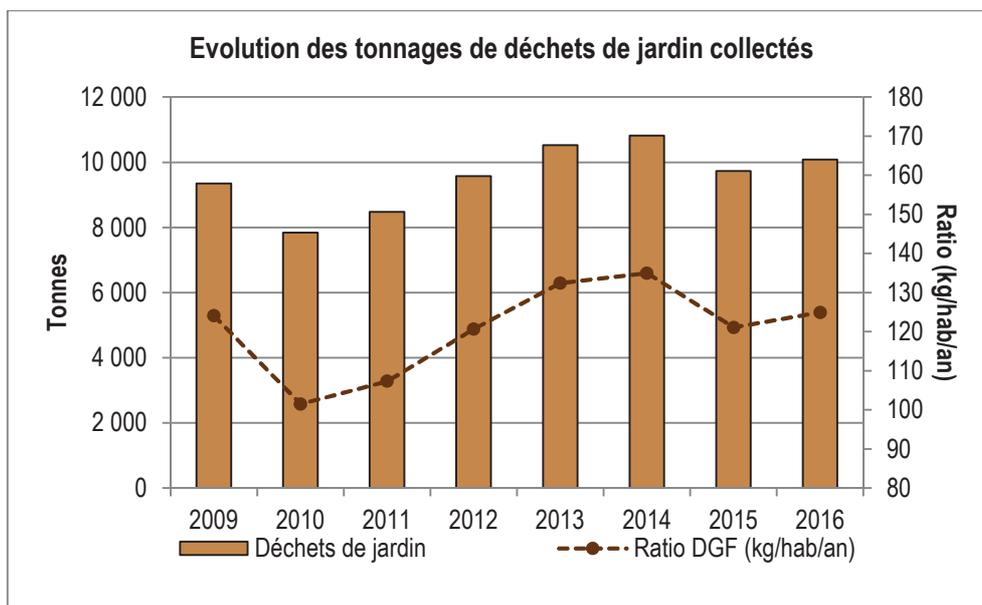
ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE

1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA)





2. LA COLLECTE DES DECHETS DE JARDIN EN PORTE-A-PORTE



3. LA COLLECTE EN DECHETERIES

- Activité des déchèteries :

Déchèterie	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	TOTAL
Nb de jours d'ouverture	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7 (*)	
Nb d'habitants desservis	10 831	19 802	3 761	2 411	20 853	7 299		64 957
Nb de bennes	11	11	8	10	10	9	5	64

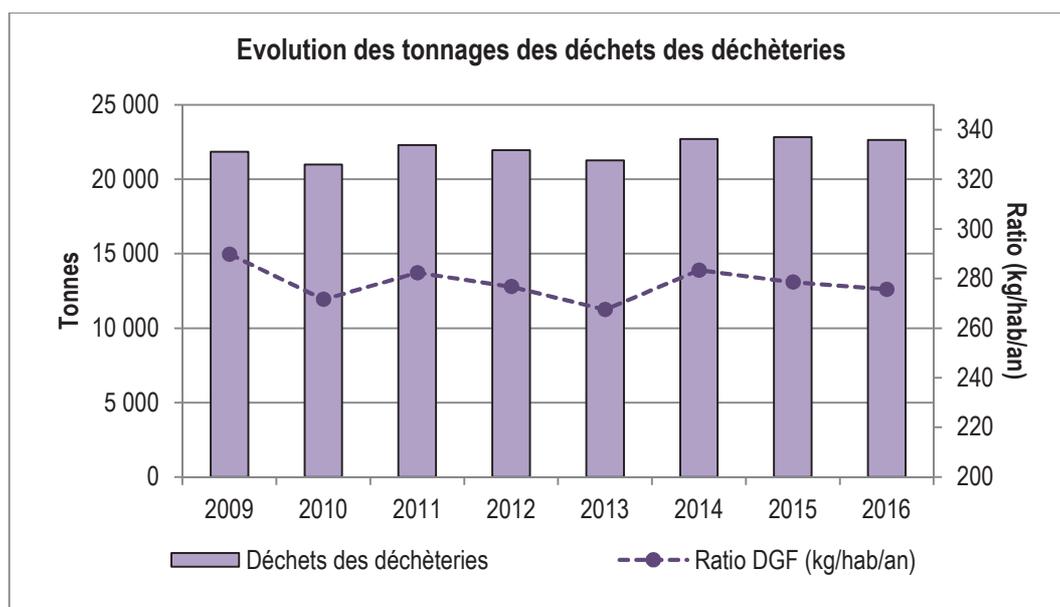
(*) du 1^{er} décembre au 31 mars, ouvert en demi-journée sauf samedi (matin et après-midi).

En 2016, le nombre de visites en déchèterie est estimé à plus de 300 000 visites.

- Organisation de la filière des déchets de déchèteries :

Flux	Entité	Mode de traitement
Déchets verts	COBAS	Valorisation organique Plateforme de compostage du Teich
Gravats	COBAS / Fabrimaco	Stockage (classe III) et valorisation Centre de valorisation du Teich
DNV	PAPREC Sud-Ouest	Enfouissement (classe II) ISDND d'Aire sur l'Adour (Terralia)
Bois	COBAS / EGGER	Préparation au centre de valorisation du Teich Valorisation matière chez EGGER
Ferrailles	CAPY	Valorisation matière La Teste
Cartons/papiers	PAPREC Sud-Ouest	Valorisation matière Centre de tri de Montardon
DEEE	OCAD3E	Valorisation matière
Souches	COBAS / VEOLIA	Préparation au centre de valorisation du Teich Valorisation matière chez VEOLIA
DDS	EcoDDS	Valorisation énergétique (Incinération) Bassens
DDS hors EcoDDS	PENA	Valorisation énergétique (Incinération) Bassens
Textile	Société Le Relais / Ecoval	Valorisation matière
Amiante ciment	Les Pierres de Frontenac	Enfouissement
Huiles minérales	SEVIA	Valorisation matière
Batteries	CAPY	Valorisation matière La Teste
Piles	COREPILE	Valorisation matière Cestas

- **Evolution des tonnages collectés en déchèteries :**

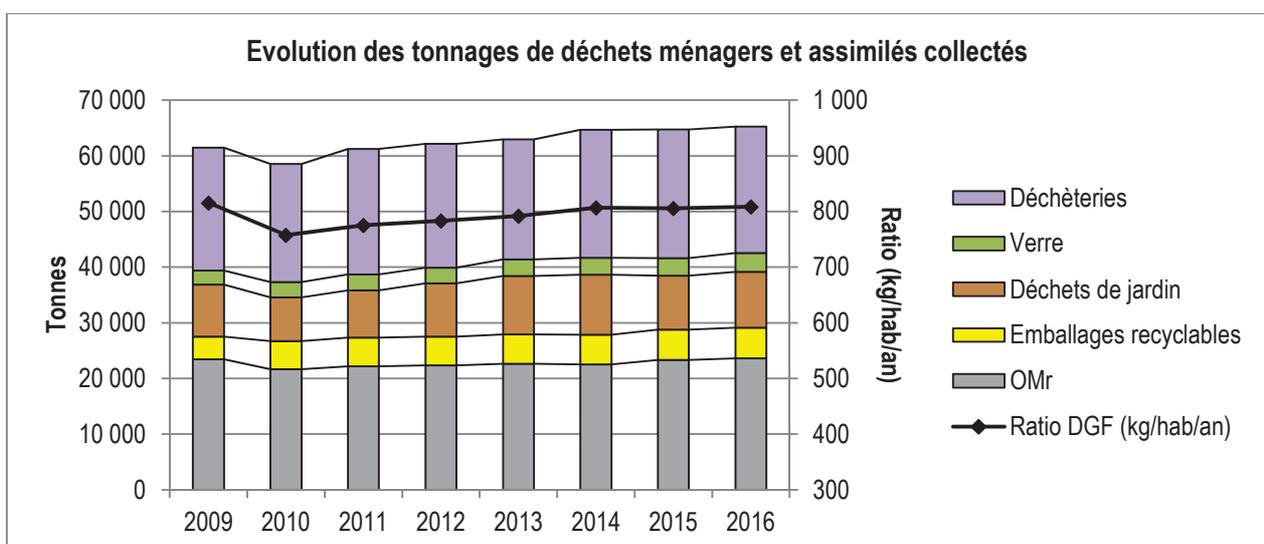


- **Détail des tonnages collectés en déchèteries et taux de valorisation en 2016 :**

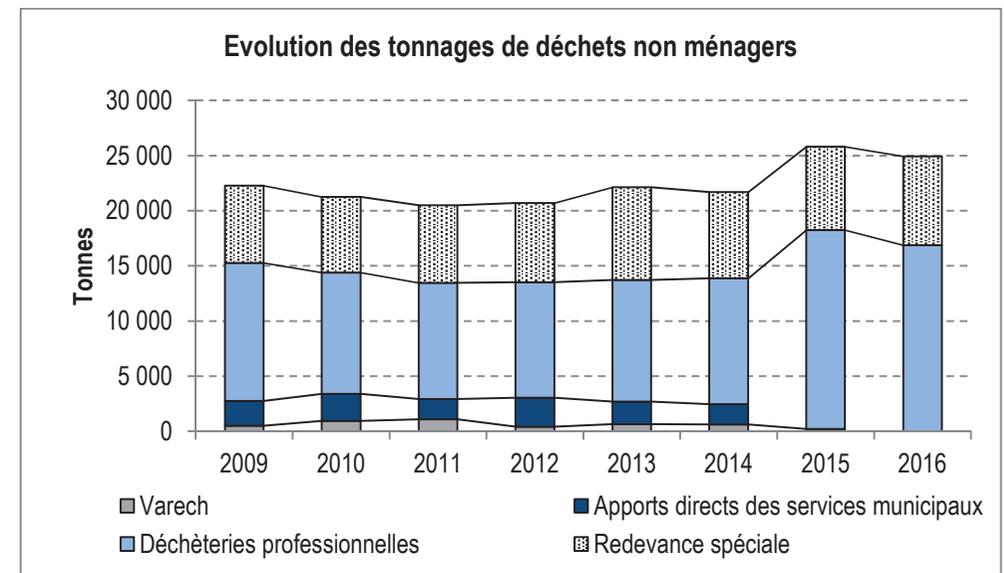
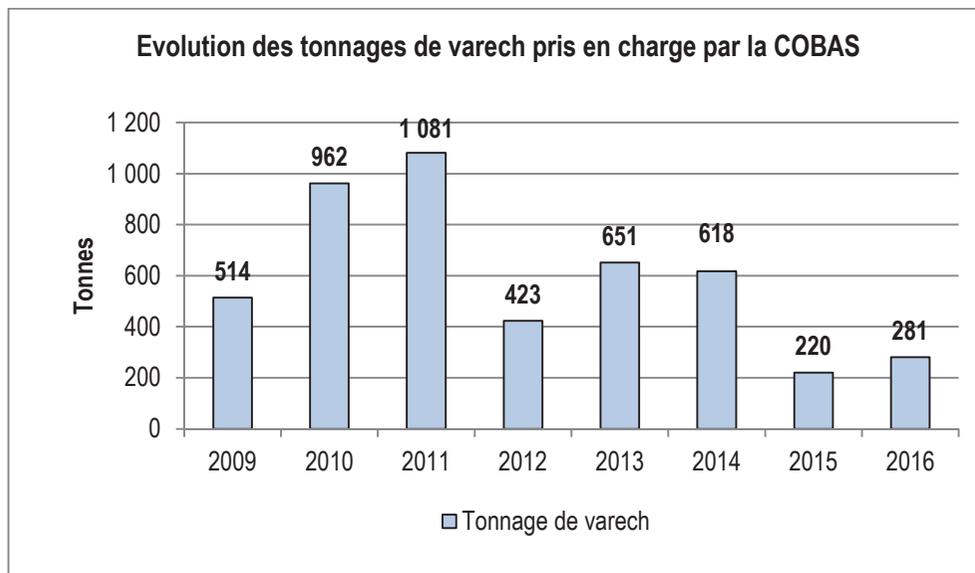
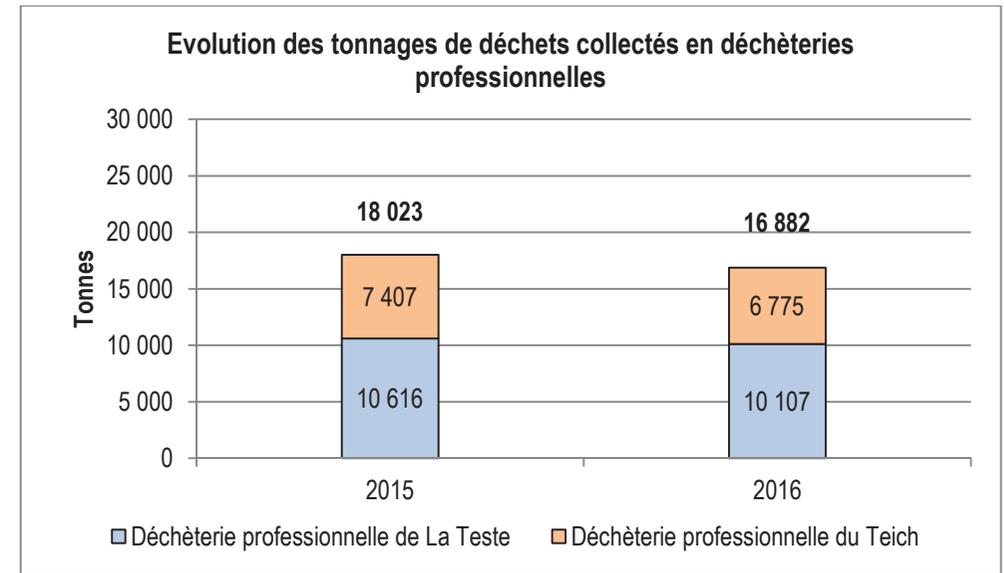
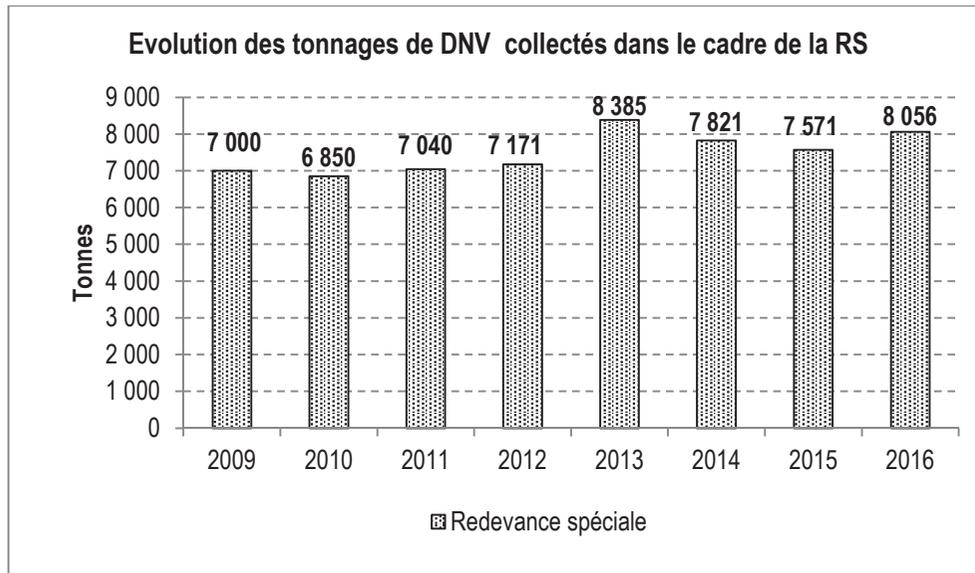
Flux	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	Tonnage total
Déchets verts (t)	780	1 426	530	515	1 878	1 246	364	6 739
Gravats (t)	1001	1518	416	242	1471	846		5494
DNV (Tout venant) (t)	629	726	285	227	909	550		3327
Bois (t)	479	835	145	96	879	301		2735
Ferraille (t)	162	283	49	33	298	102		928
Cartons (t)	187	125	51	72	110	83	10	639
DEEE (t)	100	183	35	22	193	68		602
Souches (t)		121			75		16	212
DDS (t)	12	17	5	5	19	6		64
Hors DDS (t)	0.9	13.6	0.4	0.5	9.8	1.8		27
Textile (t)	35	30	17	6	23	19		130
DEA (Mobilier) (t)	404	558			471	284		1716
Amiante ciment (t)		36						36
Huiles minérales (t)	4.6	9.5	4.5	0.0	7.7	7.1		33.4
Huiles alimentaires (t)	1	1	0.7	0.2	1.4	0.5		5.2
Batteries (t)	2.4	4.4	0.8	0.5	4.6	1.6		14
Piles (t)	0.6	1.1	0.2	0.1	1.2	0.4		3.6
Tonnage total	3 800	5 890	1 540	1 219	6 351	3 516	390	22 705

Flux	Valorisation matière		Valorisation organique		Valorisation énergétique		Enfouissement	
	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux
Déchets verts			6 739	100%				
Gravats							5 494	100%
DNV (Tout venant)							3 259	100%
Bois	2 735	100%						
Ferraille	928	100%						
Cartons	639	100%						
DEEE	602	100%						
Souches	212	100%						
DDS					64	100%		
DDS (hors EcoDDS)					27	100%		
Textile	130	100%						
Mobilier	1 716	100%						
Amiante ciment							36	100%
Huiles minérales	33	100%						
Huiles alimentaires	5	100%						
Batteries	14	100%						
Piles	4	100%						
Tonnage total (hors gravats)	7 018	41.0%	6 739	39.4%	91	0.5%	3 259	19.2%
Tonnage total	7 018	31.1%	6 739	29.8%	91	0.4%	8 753	38.7%

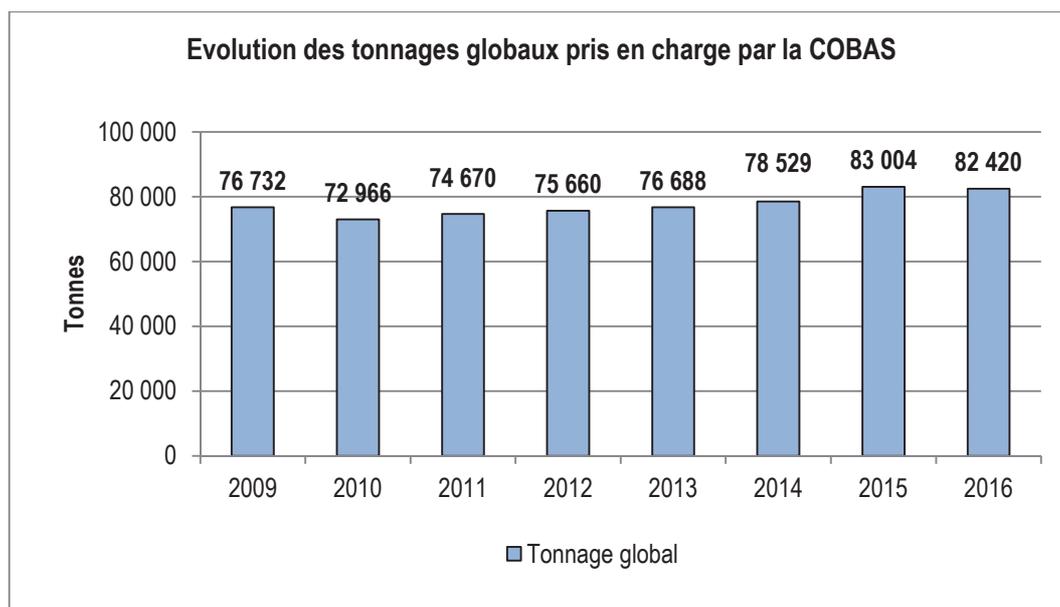
4. SYNTHESE SUR LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES (DMA)



5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS



6. SYNTHÈSE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2016



Flux	COBAS	Communes	Professionnels	TOTAL
OMr/DNV	26 929	1 149	3 124	31 202
BCMPJ	5 489			5 489
Verre	3 378			3 378
Déchets de jardin	10 083			10 083
Encombrants	0			0
Déchets verts	6 739	3 119	3 428	13 286
Gravats	5 494	146	3 520	9 160
Bois B (Divers)	2 735	87	1 501	4 323
Bois A (Brut)		4	151	154
Ferraille	928		85	1 013
Cartons	639	4	140	782
DEEE	602			602
DEA (Mobilier)	1 716			1 716
Souches	212	78	346	637
DDS	64			64
DDS (hors EcoDDS)	27			27
Textile	130			130
Amiante ciment	36			36
Huiles minérales	33			33
Huiles alimentaires	5			5
Batteries	14			14
Piles	4			4
Varech		281		281
TOTAL	65 257	4 868	12 294	82 420

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS

Année	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015/2016
Dépenses réelles d'investissement dont	2 228 237 €	3 653 864 €	1 881 429 €	2 032 873 €	2 758 476 €	36%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	17 557 €	60 138 €	116 303 €	8 055 €	80 243 €	
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 448 627 €	2 828 902 €	1 030 181 €	1 303 597 €	1 878 330 €	
<i>Immobilisations en cours</i>					189 108 €	
<i>Remboursement de capital</i>	762 053 €	764 824 €	734 945 €	676 231 €	610 795 €	
Dépenses de fonctionnement dont	13 504 495 €	14 051 899 €	14 276 322 €	14 459 922 €	14 232 735 €	-1.6%
<i>Charges à caractère général</i>	6 988 131 €	7 237 786 €	7 302 452 €	6 117 789 €	6 324 304 €	
<i>Charges de personnel</i>	5 793 806 €	6 005 972 €	6 317 083 €	6 376 348 €	6 713 110 €	
<i>Charges de gestion courante</i>	572 396 €	688 457 €	562 270 €	7 413 €		
<i>Charges exceptionnelles</i>	3 818 €	3 436 €	1 589 €	1 526 €	17 352 €	
<i>Intérêt des emprunts</i>	146 344 €	116 248 €	92 928 €	70 113 €	48 193 €	
TOTAL DES DEPENSES	15 732 732 €	17 705 763 €	16 157 751 €	16 492 795 €	16 991 211 €	3%
Recettes réelles d'investissement dont	1 102 645 €	2 252 093 €	1 511 667 €	2 871 917 €	1 765 573 €	-39%
<i>Subventions</i>	41 806 €					
<i>Emprunt</i>	0 €					
<i>FCTVA</i>	277 502 €	241 874 €	326 417 €	69 881 €		
<i>Excédent capitalisé</i>	783 337 €	2 010 219 €	1 185 250 €	915 303 €	635 796 €	
Recettes de fonctionnement dont	16 341 676 €	15 729 538 €	15 803 584 €	16 984 616 €	16 437 186 €	-3%
<i>Produits de service</i>	1 574 287 €	1 588 953 €	1 360 331 €	2 020 074 €	2 555 889 €	
<i>TEOM</i>	12 895 578 €	12 465 642 €	12 886 751 €	13 380 269 €	12 461 196 €	
<i>Participations</i>	1 143 996 €	1 316 637 €	1 167 331 €	1 290 590 €	1 052 192 €	
<i>Atténuation de charges</i>	177 843 €	185 168 €	172 967 €	135 733 €	182 520 €	
<i>Produits exceptionnels</i>	391 377 €	25 717 €	70 331 €	12 485 €	90 456 €	
<i>Autres produits de gestion courante</i>	158 595 €	147 421 €	145 873 €	100 475 €	94 933 €	
TOTAL DES RECETTES	17 444 321 €	17 981 631 €	17 315 251 €	19 856 533 €	18 202 759 €	-8%
Excédent	1 711 589 €	275 868 €	1 157 500 €	3 363 738 €	1 211 548 €	-64%

Compte administratif 2016			
Fonctionnement			
Total dépenses réelles	13 102 958 €	Total recettes réelles	16 437 186 €
Autofinancement	1 129 777 €	Opérations de transfert	
Total des dépenses	14 232 735 €	Total des recettes	16 437 186 €
Excédent de fonctionnement	2 204 450 €		
Investissement			
Total dépenses réelles	2 758 476 €	Total recettes réelles	635 796 €
Opérations de transfert		Autofinancement	1 129 777 €
Opérations patrimoniales		Opérations patrimoniales	
Total des dépenses	2 758 476 €	Total des recettes	1 765 573 €
Excédent d'investissement	- 992 903 €		
Total des dépenses de l'exercice	16 991 211 €	Total des recettes de l'exercice	18 202 759 €
Excédent de l'exercice 2015	1 211 548 €		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20170630-17-155-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2017
Publication : 05/07/2017

Le Président
Marie-Hélène DES ESGAULX

